



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Hauts-de-France



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

[www.cen-hautsdefrance.org](http://www.cen-hautsdefrance.org)



4 Avenue de l'Étoile du Sud  
80 440 BOVES  
Tél. 03 22 89 63 96

## ■ Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (17 mai 2025)

Bonjour !

En 2024, nous l'avons fait ! Notre grand enjeu autour de l'assise citoyenne, dépasser les 2000 adhérents, nous l'avons fait ! Grâce à vous toutes et tous, nous avons pour la première fois de l'histoire du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France dépassé les 2000 adhérents ! Bravo à l'équipe vie associative du Conservatoire et toute l'équipe, le CA et vous toutes et tous pour avoir permis de passer ce cap. Il n'est pas anodin, loin de là, car l'histoire et la période nous montrent que notre statut d'association est une chance pour la région et pour la nation et que, plus nous serons nombreux, plus nous pourrions agir et montrer combien les habitants sont attachés et préoccupés à préserver le patrimoine près de chez eux, hors de tout contexte partisan, si ce n'est celui de défendre la Nature et la mettre en valeur, une Nature qui remplit tellement de rôles, qui permet à nos civilisations et nos humanités de survivre et de résister. Au niveau de notre fédération nationale, c'est le cap des 10 000 adhérents que nous avons passé à la fin de l'année dernière ; là aussi c'est un record et il nous faut le consolider partout en France ! Cela passe par l'action de chacun et de chacune, mais aussi par une politique nationale dans nos Conservatoires d'espaces naturels. Voilà pourquoi, suivant la décision majoritaire des CEN, nous vous proposerons une harmonisation des cotisations. Cet ancrage dans la société civile passe aussi par une meilleure reconnaissance de la qualité de nos actions nature, les sorties, les chantiers qui se développent avec de nouveaux partenariats. 2024 a vu aussi le lancement de Hauts-de-France Nature, une grande opération de découverte de nos sites organisée avec la Région Hauts-de-France. Une première qui en entraîne une deuxième.

Dans le rapport d'activités, vous verrez combien nous avons continué à agir à la fois sur le cœur d'actions d'un Conservatoire d'espaces naturels : la maîtrise foncière ou d'usage, les chiffres au 31 décembre 2024 sont éloquentes : 570 sites pour 19 555 hectares (soit plus de 1 000 ha supplémentaires en 2024)..., nous sommes déjà en avance sur le plan d'action quinquennal. Difficile pour moi d'extraire certains dossiers plus que d'autres, mais je pense au Life Anthropofens qui continue sa vie avec de nombreux projets de valorisation et des travaux conséquents et concrets, merci à l'équipe qui s'en occupe et nous sommes déjà en réflexion pour la suite. On peut citer notre travail sur la géologie avec Géodéo et l'accompagnement de la création d'un GéoPark sur la côte d'Opale, les travaux sur le marais de Sacy, la démarche de classement sur la Hottée du diable, l'aménagement des sentiers de Tigny-Noyelle et d'Oeuilly, de nouvelles acquisitions et le début de réflexion sur les zones de protection forte, le projet d'Etinehem-Méricourt. Nous avons aussi travaillé à l'identification des points chauds de biodiversité à l'échelle régionale, qui vont servir de base à la définition d'une stratégie d'intervention foncière proactive, animé la stratégie régionale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans le cadre de l'Agence régionale de la biodiversité, formé de nombreux acteurs régionaux à l'identification et la préservation des tourbières, et je pourrais en citer encore plein d'autres.

La situation politique incertaine a pesé aussi sur l'année. Certes, nous sommes des associations et nous mobilisons notamment des subventions. Celles-ci sont renouvelées annuellement

et dépendent évidemment des choix politiques. Lorsque la conjoncture économique est complexe, avec notamment cette dette financière qui pèse sur tout le monde, il peut être tentant de rogner, comme d'habitude, sur la biodiversité. Or, les financements que nous recevons ne sont pas des rentes sur lesquelles nous fructifions ! Ce sont des financements de base, leviers, qui permettent de lever d'autres financements, d'autres projets, qui permettent de démultiplier les actions encore plus fortement. En sachant que ces actions, nos actions, sont pleinement redistribuées dans les territoires et auprès des 500 communes où nous agissons. Nous avons passé beaucoup de temps à l'expliquer en 2024 et je crois que nos partenaires l'ont entendu puisque, même si nous avons contribué à l'effort, le soutien de nos principaux partenaires a été relativement maintenu. Cela rappelle bien sûr une certaine forme de fragilité de nos associations mais aussi sa formidable capacité de résilience. Cela nous a interrogés et a renforcé la nécessité de réfléchir à notre modèle économique en diversifiant aussi nos actions et sources de financement, en regardant avec réalisme mais aussi notre éthique et nos limites les perspectives en matière de compensation, de mécénat, de prestations ou de dossier carbone. Cela rappelle aussi, j'en ai parlé au début, le nécessaire renforcement de l'assise citoyenne et le fait que chacune et chacun d'entre vous doit être l'ambassadeur, j'oserai même dire le lobbyiste, de notre association et de l'ensemble du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Je voudrais pour terminer vous parler de l'un de mes plus beaux moments de l'an passé. Nous étions en pleine inquiétude sur les budgets du Conservatoire, entre catastrophes naturelles généralisées, climat pluvieux permanent et j'avais pour mission ce jour-là d'aller remettre son prix à un de nos bénévoles pour le label « mares remarquables ». C'était dans un petit village de l'Aisne. Et là, et je sais que je n'étais pas le seul, j'ai repris espoir. Notre conservateur bénévole récompensé pour sa mare avec son épouse nous a expliqué pourquoi il faisait cela, pourquoi il s'investissait pour la nature dans sa propriété, mais aussi à côté, mais aussi avec l'équipe du Conservatoire et avec nous. Il nous a dit combien il le faisait aussi parce qu'il y avait le Conservatoire, et parce que c'était le Conservatoire, une association tellement à part où l'on se sent bien et où on l'on partage ensemble, qu'il n'en connaît pas d'autres comme ça. Je peux vous assurer qu'avec mon directeur, dans une période difficile, on a failli en pleurer, que cela nous a fait du bien, remotivé, donné du baume au cœur. Parce que c'est vrai que c'est génial le Conservatoire d'espaces naturels. Parce que Bruno, c'est son nom, n'est pas le seul : nous sommes des milliers comme cela en Hauts-de-France et en France et partout dans le monde. Que cela ne s'arrêtera pas, qu'il y aura toujours ces lumières qui illuminent nos projets, ce beau projet par la nature et sa préservation de faire de ce monde un monde meilleur et de nous toutes et tous de meilleures personnes.

**Christophe Lépine**

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France  
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

## Introduction

**Vous avez entre les mains le rapport d'activités du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, qui démarre par les chiffres clés traditionnels.**

Le présent rapport d'activités présente donc classiquement les principales actions menées en 2024 par le Conservatoire d'espaces naturels selon les axes structurants : vie associative et de la structure, connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature et les initiatives privées, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales.

Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan moral, bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan financier.

Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

## Sommaire



p.07

STRUCTURE



p.13

CONNAÎTRE



p.22

PROTÉGER



p.28

GÉRER



p.34

VALORISER



p.41

ACCOMPAGNER



p.46

RÉSEAUX

## Les Conservatoires d'espaces naturels : un réseau national

**Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver notre patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial.**

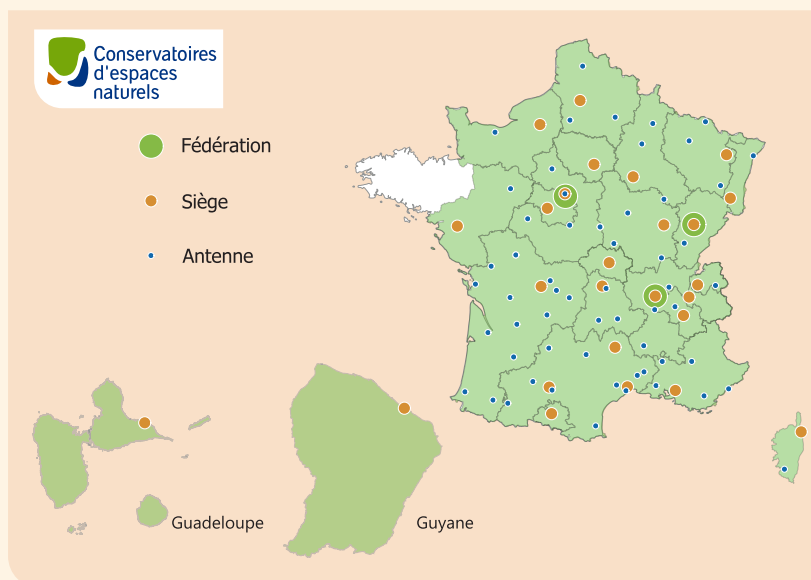
2024 a vu la naissance d'un nouveau venu dans le réseau, en Guadeloupe, portant à 24 le nombre de Conservatoires d'espaces naturels. Ensemble ils gèrent un réseau cohérent et fonctionnel de 4 500 sites naturels couvrant 300 000 ha en métropole et outre-mer et sont présents sur près de 4 900 communes, soit près d'une commune sur sept.

Depuis l'origine avec le soutien de l'État et ses établissements, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique. Ils tissent des relations partenariales et complémentaires avec les autres gestionnaires de milieux naturels et l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire.

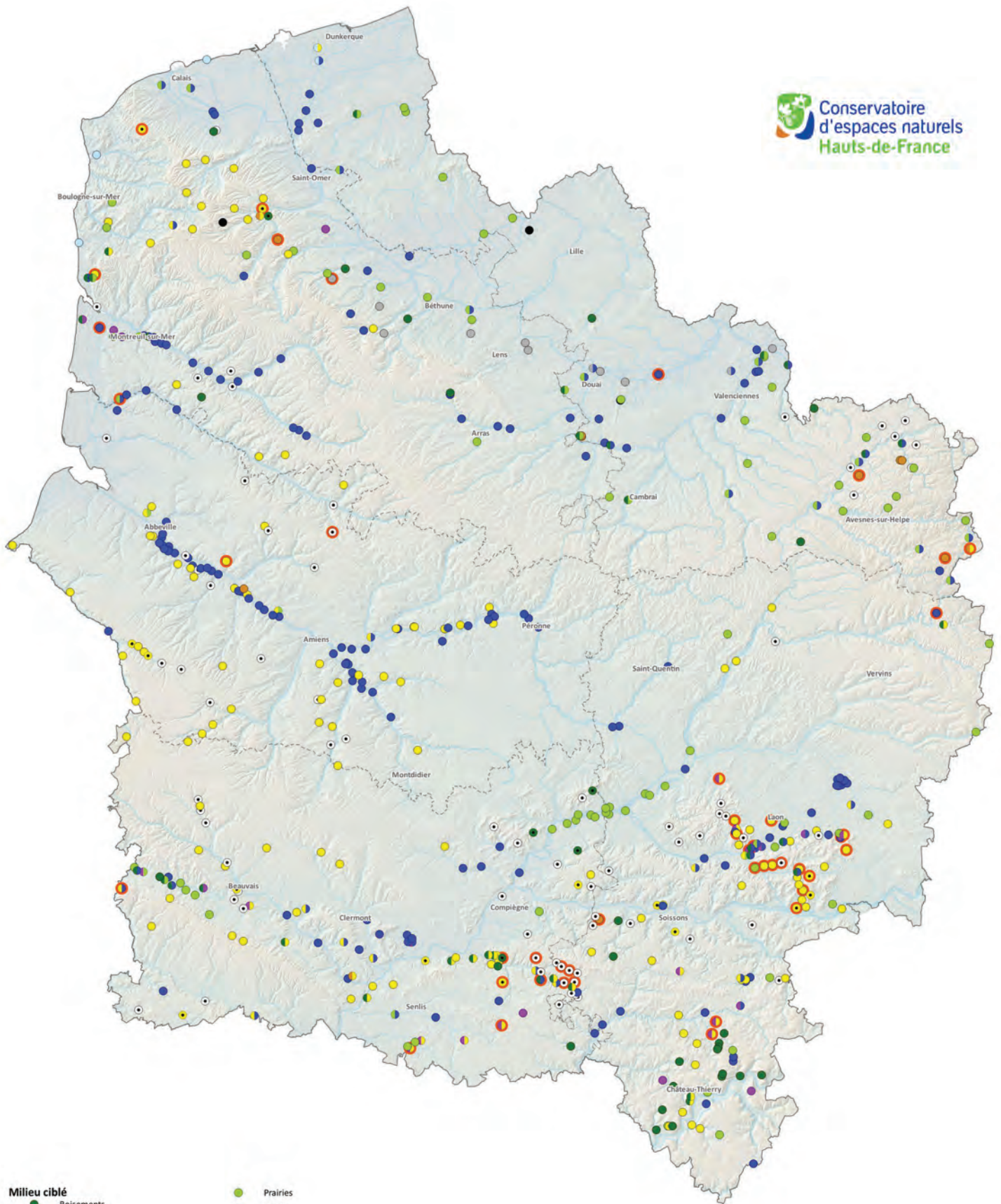
Ils accompagnent également la mise en œuvre de politiques contractuelles : impliqués dans 17 projets LIFE et 42 plans nationaux d'actions espèces (ou leurs déclinaisons régionales), la Fédération porte le pôle relais zones humides relatif aux tourbières.

L'action des Conservatoires d'espaces naturels est fondée sur la maîtrise foncière et d'usage. Elle s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Leurs interventions s'articulent autour de 5 fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des milieux naturels, et l'accompagnement des politiques publiques.

En 2024 c'est l'ensemble du réseau qui s'est penché sur les questions de fonctionnalités des milieux, au-delà du prisme classique de la préservation des espèces dites patrimoniales : un congrès annuel centré sur les questions d'adaptation au changement climatique (cf. page 47), la création d'une mission nationale sur la forêt, le lancement de labels bas-carbone relatifs aux tourbières et aux forêts en libre évolution, autant de sujets qui en sont la manifestation concrète.

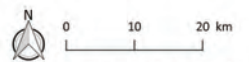


Implantations des Conservatoires d'espaces naturels en 2024



**Milieu ciblé**

- Boisements
- Landes
- Milieux côtiers
- Milieux rupestres et rocheux
- Pelouses sèches
- Prairies
- Terrils
- Tourbières, marais et plans d'eau
- Gîte à chauves-souris
- Autres milieux
- Enjeu géologique

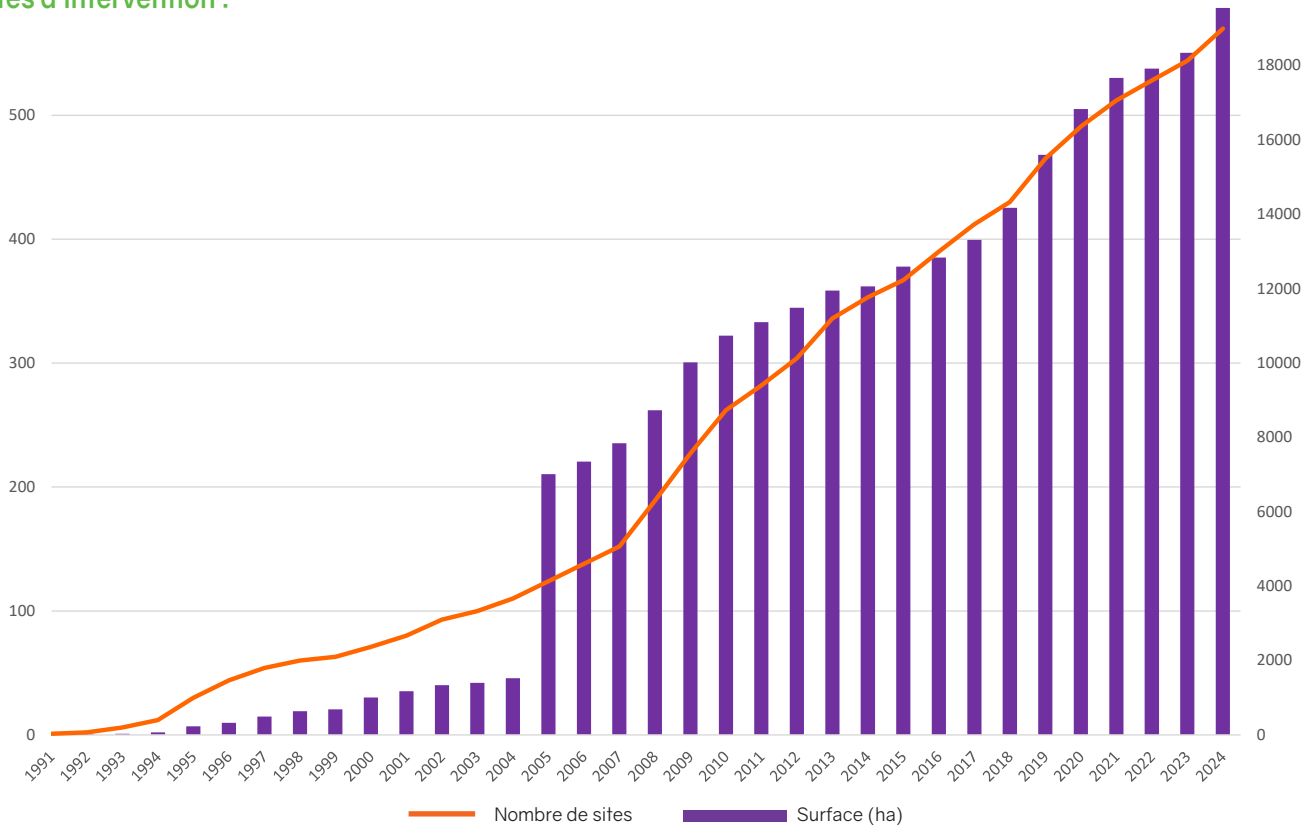


Admin Express © IGN - Paris (2024)  
BD Topo © IGN - Paris, © IGN - Paris (2022)

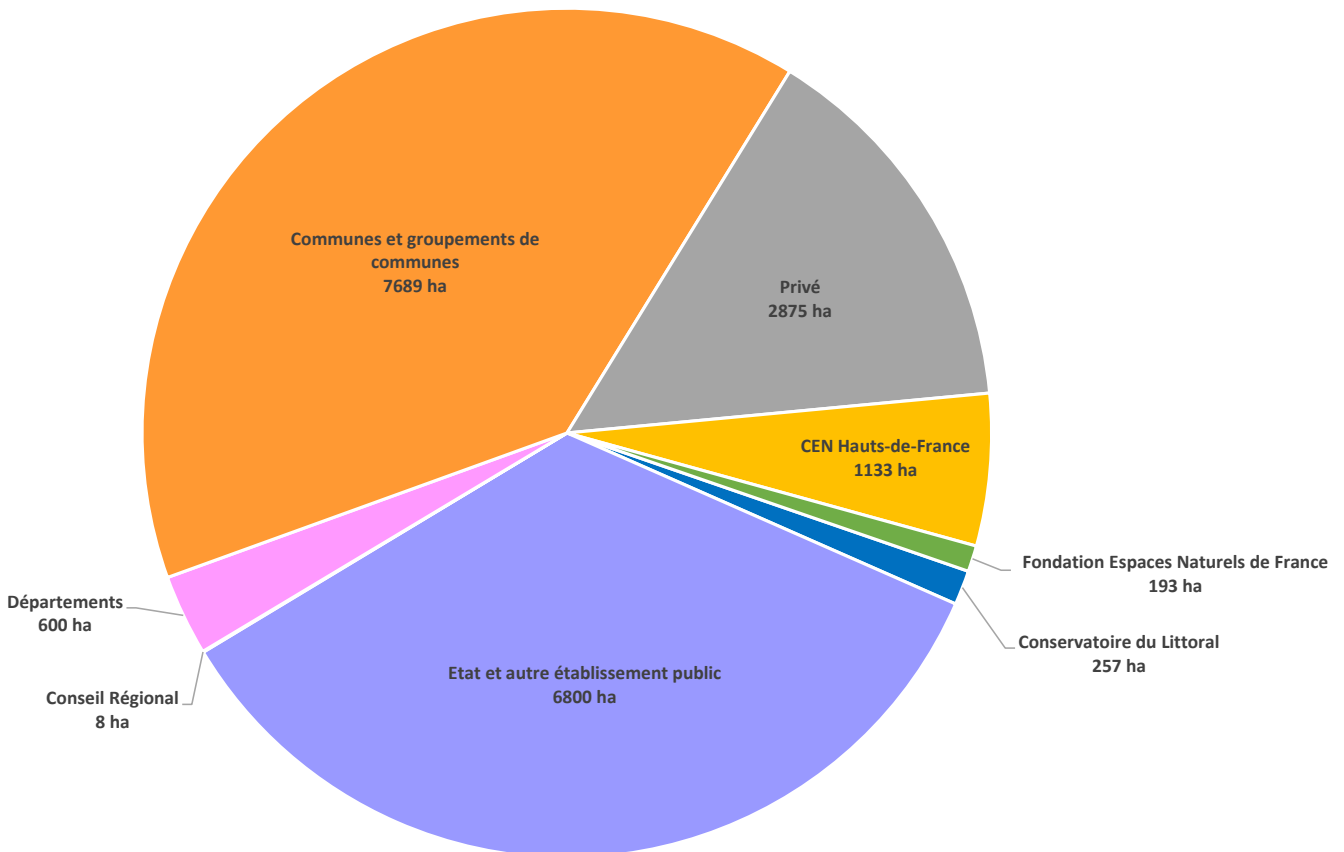
Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France - Marie-HERAUDE - 17/02/2025

# Évolution du nombre et de la surface des sites gérés

## Sites d'intervention :

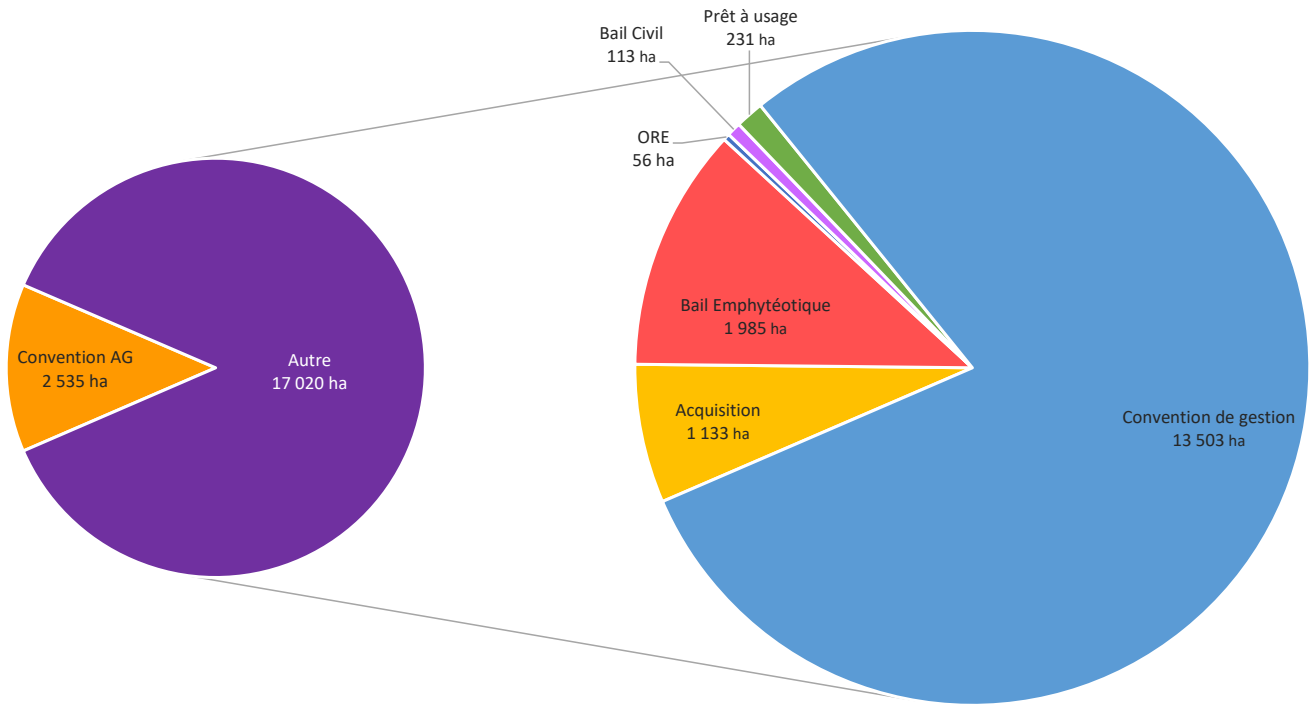


## Qui est propriétaire des sites contractualisés par le Conservatoire ? Superficies\* des sites contractualisés par type de propriétaire :



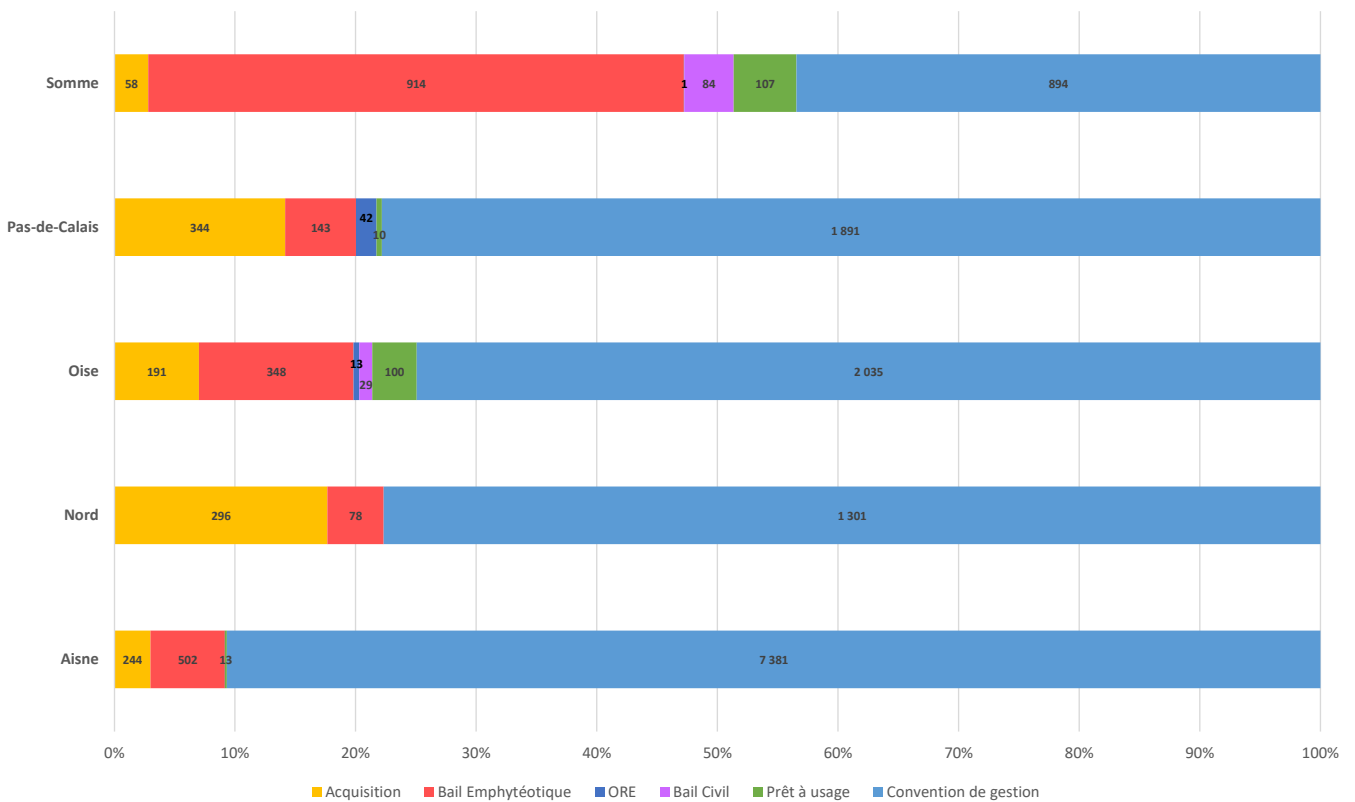
\* Chiffres arrondis

## ■ Superficies\* de sites contractualisés par type de contrats :



\* Chiffres arrondis

## ■ Répartition des types de contrats en surface et par département (sites en gestion uniquement)



## Une association en mouvement

### ■ Nouveau record d'adhérents

Après une année 2023 marquée par un record d'adhésions, 2024 renforce cette belle dynamique. L'association compte désormais 2 095 adhérents contre 1755 en 2023. Un nombre historique rendu possible grâce à l'implication de toutes et tous, en particulier de nos 124 Conservateurs bénévoles, un nombre lui aussi inédit. À l'échelle nationale, la tendance est également à la hausse, avec le cap des 10 000 adhérents franchi en fin d'année. À noter également la progression du bénévolat, avec 8 988 heures comptabilisées en 2024, contre 8 579 heures en 2023. Ces chiffres témoignent d'une trajectoire positive, qui se rapproche des objectifs fixés dans le plan d'actions quinquennal. L'enjeu pour 2025 sera donc de poursuivre ces dynamiques.

### ■ Hauts-de-France nature : 26 sorties nature assurées par des bénévoles sur un week-end

Du 7 juin au 9 juin 2024, avait lieu la 1ère édition de Hauts-de-France nature. Une édition marquée par la mobilisation de nombreux conservateurs bénévoles pour assurer la réalisation de 26 sorties nature, dont 4 en binôme avec un salarié sur des thèmes variés : découverte de la biodiversité d'un espace naturel, organisation d'un rallye nature, et bien d'autres encore. Cet événement a offert une belle opportunité aux bénévoles, leur permettant d'animer des sorties selon leurs connaissances et leurs envies. Pour certains néophytes, ce fut une première immersion dans l'animation, une expérience enrichissante pour valoriser leur engagement auprès du grand public, et pourquoi pas, de recruter de nouveaux bénévoles pour les accompagner dans leurs missions.



Sortie nature organisée par un Conservateur bénévole © F. COMINALE

### ■ Un Festival des Tourbières assuré grâce à la mobilisation de bénévoles

2024 a aussi été marquée par un autre événement : le Festival des Tourbières. L'organisation de ce festival a été une opportunité parfaite pour mobiliser des bénévoles sur de nouvelles missions au Conservatoire. Au total, une vingtaine d'entre eux ont répondu présents et ont participé à la création d'un parcours sensoriel, l'installation et la désinstallation du festival et l'animation de stands et de jeux. Une occasion idéale pour réunir des bénévoles qui ne connaissaient pas tous l'association et qui ont pu contribuer à la réussite de cet événement. Grâce à leur engagement, 2 000 festivaliers ont été accueillis et sensibilisés à la préservation des tourbières.



Le parcours sensoriel lors du Festival des Tourbières © V. DROMARD

## ■ Le mécénat de compétences : une nouvelle dynamique pour le bénévolat

Le dernier fait majeur concernant le bénévolat est la volonté de l'association de développer le mécénat de compétences. Jusqu'à récemment, cette pratique restait peu exploitée, avec une seule expérience menée par un salarié d'une entreprise extérieure ayant contribué pendant plusieurs mois à la recherche de mécénat. En 2024 une mission de mécénat de compétences a été proposée via la plateforme Vendredi afin d'accompagner l'élaboration du cahier des charges pour la refonte de notre site internet. Cet appel à candidatures a suscité un fort intérêt, avec huit candidatures reçues, aboutissant à la sélection de trois professionnels qui ont pu nous apporter leur expertise. Grâce à leur implication, plusieurs actions clés ont pu être menées, notamment l'animation d'un workshop et la création de personas, contribuant ainsi à définir plus précisément les besoins et attentes autour du futur site.

Au total, 109 heures de bénévolat ont été réalisées par ces trois salariés issus de différentes entreprises, représentant une valorisation de 6 274 €. Chacun a apporté un regard extérieur et des compétences précieuses, garantissant ainsi la qualité du projet. Ce mécénat offre une véritable opportunité pour le Conservatoire, lui permettant d'accéder à des ressources et des expertises qu'il serait difficile de mobiliser autrement, tant pour des raisons financières que de disponibilité. L'objectif est désormais d'amplifier cette dynamique et de structurer ce dispositif, afin d'en faire un levier stratégique du bénévolat au sein du Conservatoire.



Visite de Natuurpunt en vallée de la Somme © N. JOSSE

## ■ Le Conservatoire d'espaces naturels à l'heure européenne

Nous avons eu le plaisir de recevoir une délégation de nos homologues flamands de l'association Natuurpunt en mai 2024. Une dizaine de membres de leur Conseil d'administration et de l'équipe de direction ont passé 3 jours en vallée de Somme et dans le Montreuillois pour découvrir notre association et ses actions. Pour mémoire, Natuurpunt est forte de plus de 130 000 adhérents et gère plus de 500 sites couvrant 26 000 hectares. Nos collègues flamands ont fortement apprécié leur séjour et ont été impressionnés par la qualité des réalisations. Rendez-vous a été pris en 2025 pour aller à notre tour découvrir leurs activités en Flandre belge.

En parallèle de ces échanges, nos deux associations ont œuvré en commun pour construire un programme d'actions partagées dans le cadre des projets Interreg mis en place par l'Europe. Il s'agit en l'occurrence de s'inscrire dans le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen. Le projet regroupe 5 partenaires : le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, EDEN62 côté français, Natagora côté wallon et Natuurpunt côté flamand. Le projet vise à renforcer l'implication citoyenne dans les actions de préservation et de connaissance de la biodiversité transfrontalière, développer des nouvelles solutions communes et permettre la diffusion et l'échange des bonnes pratiques entre les porteurs du projet. Il comprend deux volets, un centré sur l'engagement citoyen et l'autre sur l'amélioration des outils de connaissance de la biodiversité transfrontalière (notamment pour la Vipère péliade et les pollinisateurs). Le budget consolidé du projet se monte à 4,2 millions d'euros pour 3 années.





## ■ Une association qui mobilise bénévoles et salariés

Au cours de l'année 2024, le Conservatoire a accueilli 129 salariés portant le nombre de contrats à durée indéterminée à 96 au 31 décembre. L'équipe permanente compte ainsi 104,5 ETP en 2024. Soulignons l'accueil sur l'année de 7 salariés dans le cadre de contrats d'apprentissage, principalement au sein du Service technique.

Le Conservatoire s'attache également à accueillir des stagiaires tout au long de l'année. Ce ne sont pas moins de 36 stagiaires de cursus divers allant du stage d'observation à des stages de longue durée de niveau Master pour 16 d'entre eux, qui ont été encadrés en 2024 par des tuteurs toujours aussi investis.

La vie d'équipe a été marquée par le Séminaire interne à Eppe-Sauvage dans le Nord associant également les membres du Conseil d'administration. Temps d'information, retours d'expériences, intervention de la Fédération des CEN, visites de sites, temps de cohésion ont ponctué ces trois jours. Une réunion équipe salariés / administrateurs s'est également déroulée cet automne durant laquelle ont été abordés : la co-construction du plan d'actions RPS (Risques Psychosociaux) - démarche entreprise à l'initiative du Conservatoire en lien avec le CSE (Comité Social Economique) - la mise en œuvre de TEAMS, la mise en place de DATI (Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé) et le budget 2025.

La gouvernance du Conservatoire a été assurée à travers l'Assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 4 mai à Aulnoy-les-Valenciennes. La découverte de plusieurs joyaux du patrimoine naturel local a ponctué cette journée.

Le Conseil d'administration et le Bureau se sont réunis chacun à 6 reprises, permettant un pilotage régulier de l'association.

Le Conseil scientifique et technique s'est rassemblé en séance plénière pour examiner 5 projets d'implication du Conservatoire dans la mise en œuvre de mesures compensatoires. Il a également rendu 12 avis sur des projets d'acquisition ou de prise à bail.

## ■ Plan de développement des compétences

Au sein de l'équipe, malgré la réduction des moyens mobilisables pour la formation des salariés, tout est mis en œuvre pour assurer le maximum sur ce champ avec la volonté d'améliorer les compétences et l'adaptation aux postes des équipes. L'équipe a pu ainsi suivre de nombreuses formations sur des thématiques diverses, relevant à la fois de besoins individuels comme collectifs et croisant des thématiques transversales. A titre d'exemple, le Comité de direction et les membres du CSE ont suivi une formation « Management des risques psycho sociaux » en lien avec les réflexions engagées sur le sujet. A par ailleurs été renouvelée la formation des équipes volontaires à l'Ecoconduite, afin entre autres, de répondre à l'un des axes de la politique environnementale du Conservatoire. Le Catalogue de formation interne bureautique et outils numériques déployé avec le concours, entre autres, de notre bénévole Dominique Cousta, a rencontré un vif succès.

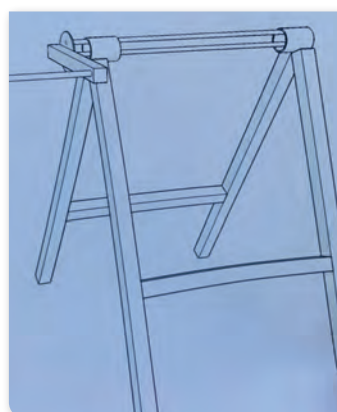


Service technique en formation © M. GEORGES

## ■ Le Service technique en formation !

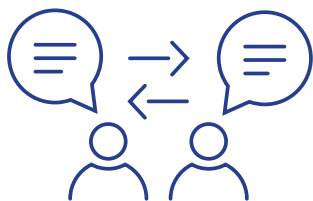
Afin de répondre au développement des compétences de l'équipe technique en particulier, de minimiser les coûts de formation et de créer des moments de cohésion, le Conservatoire a mis en place deux formations collectives au sein du Centre de formation du Lycée Robert Schuman. Celui-ci a donc participé au perfectionnement de 7 Techniciens gestion de sites sur deux volets : l'entretien du matériel thermique (tronçonneuse, débroussailleuse et moteur 4 temps) et le travail du fer afin de tendre vers l'autonomie sur le terrain, réduire les coûts d'entretien, construire de nouveaux projets ... La formation Travail du fer a été adaptée aux différents niveaux des participants. Les collègues sont donc prêts pour fermer de nouvelles cavités ou adapter nos machines et répondre au mieux aux contraintes de nos activités.

Ces formations ont permis de remettre à niveau les connaissances techniques de l'ensemble des nouveaux arrivants et de les accompagner vers l'ensemble des besoins du poste.



Enrouleur pour bache  
d'un crapaudrôme  
(croquis et réalisation)  
© M. GEORGES





## 3800 heures de formation

ont été dispensées auprès de l'équipe en 2024.

Dont 2 formations service technique avec 7 participants = 343h de formation

### Le Conservatoire formateur

#### ■ Formation « Enrichir sa culture Conservatoires d'espaces naturels »

Le Conservatoire a accueilli la formation « Culture CEN » en 2024, coorganisée avec la Fédération des CEN. Cette formation a pour objet d'identifier la place des Conservatoires d'espaces naturels dans les dispositifs nationaux et régionaux de protection de la nature, de connaître les valeurs et les missions d'un Conservatoire, les moyens et partenaires associés, d'identifier le rôle et l'intérêt de la Fédération et l'importance du travail en réseau, d'identifier les différents métiers présents dans les Conservatoires et connaître les mécanismes de la représentation du personnel. Elle accueille les nouveaux salariés intégrant les Conservatoires à l'échelle nationale. Le CEN Hauts-de-France attache une attention particulière à former ses nouveaux salariés à ce cursus. Cette formation est structurée autour de sessions théoriques et pratiques sur le terrain, et de moments conviviaux.

Cette session a permis à la FCEN d'obtenir la certification Qualiopi, permettant ainsi à celle-ci de devenir organisme de formation agréé. A cet égard, la FCEN travaille sur une stratégie de développement de la formation dans le réseau, avec le concours de l'ensemble des Conservatoires, afin notamment de répondre aux besoins de formation interne au réseau non disponibles par ailleurs, de valoriser les savoirs, et contribuer à élargir le modèle économique du réseau, entre autres.

#### ■ Des formations au services des zones humides

L'année 2024 a été particulièrement studieuse pour les tourbières et autres zones humides des Hauts-de-France. Dans le cadre des projets qu'il porte, le Conservatoire d'espaces naturels a proposé pas moins de quatre formations cette année à destination des acteurs du territoire !

Deux de ces formations ont été produites dans le cadre de la Boîte d'Indicateurs des milieux humides du Bassin Artois Picardie (BimhBap), projet porté par le Conservatoire et le Forum des marais atlantiques. Elle regroupe un ensemble d'indicateurs physico-chimiques et écologiques permettant notamment d'évaluer l'impact de la gestion ou de travaux de restauration sur les différentes composantes des zones humides. En 2024 les acteurs du territoire ont pu découvrir et utiliser in situ deux de ces indicateurs :

##### « Intégrité des peuplements d'odonates »

sur la Réserve naturelle régionale des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert

##### « Dynamique hydrologique de la nappe »

sur le marais de Belloy-sur-Somme, un indicateur nécessaire pour analyser l'évolution des niveaux d'eau

Deux autres formations étaient intégrées à la programmation 2024 du Plan régional d'action en faveur des tourbières des Hauts-de-France (PRAT), un projet porté par le CEN (2022-2031) financé par les Agence de l'eau et la DREAL. Un des objectifs de ce plan est de renforcer l'inventaire des tourbières des Hauts-de-France en formant un maximum d'acteurs aux spécificités des tourbières et à leurs méthodes d'étude et d'inventaire. En octobre 2024, le CEN a organisé la deuxième édition de ses formations dédiées aux tourbières :

##### « Initiation à la bryoflore des tourbières alcalines »

Cette formation, réalisée par le CBN de Bailleul, a permis aux stagiaires de découvrir la diversité des bryophytes présents dans les tourbières alcalines et d'apprendre à les identifier.

##### « Introduction à la pédologie des tourbières »

Réalisée par le bureau d'études Ecometrum, cette session a offert aux participants des bases solides pour comprendre la pédologie des tourbières, en particulier l'analyse des sols et de la tourbe.

Au total ces quatre formations ont regroupé une quarantaine de stagiaires de plus d'une vingtaine de structures différentes témoignant de l'engouement des acteurs du territoire pour ces problématiques.



Formation bryoflore des tourbières  
alcalines à Villers-sur-Authie et Douriez.  
© G. JACEK



Formation étude pédologique  
des tourbières dans la Somme  
© G. JACEK

## ■ De nouveaux locaux sur le Pôle Environnement GEODOMIA pour l'équipe de l'antenne de l'Aisne

L'équipe salariée du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est répartie en 5 implantations principales : 1 antenne par département. Ce choix stratégique permet d'être au plus près des acteurs du territoire et d'optimiser les déplacements vers les 570 espaces naturels préservés partout en région.

Après les inaugurations du nouveau siège à Boves (Somme) et de l'implantation de Roost-Warendin (Nord) en 2023, c'était au tour de l'antenne de l'Aisne d'être présentée officiellement le 25 octobre 2024. Réhabilités par le Conseil départemental de l'Aisne qui les met à disposition de notre association et apporte ce soutien depuis près de 25 ans, ces locaux qui disposent de 8 bureaux et d'une petite salle de réunion ont ainsi été inaugurés en présence de Nicolas FRICOTEAUX, président du Conseil départemental et de Michèle FUSELIER, vice-présidente à l'environnement.

Cette inauguration a également été l'occasion de signer une convention de partenariat entre le Département, le CPIE des Pays de l'Aisne et le Conservatoire pour la gestion concertée du Pôle Environnement GEODOMIA.



Signature de la nouvelle convention de partenariat relative à l'usage des locaux du Département de l'Aisne © I. GUILBERT



Inauguration des nouveaux bureaux du Conservatoire le 25 octobre 2024 © I. GUILBERT



Les nouveaux bureaux en fonction © I. GUILBERT



## ■ Un partenariat de longue date

C'est en 2001, qu'un premier salarié du Conservatoire s'est installé à Merlieux-et-Fouquerolles, sur le site du CPIE des Pays de l'Aisne, propriété du Conseil départemental, préfigurant ainsi ce qui allait au fil du temps devenir l'antenne axonaise du Conservatoire. En 2009, l'équipe s'étant renforcée, elle s'installe

dans 3 nouveaux bureaux construits dans le cadre d'une rénovation globale du Pôle, avec la création sur le site d'une médiathèque départementale dédiée à l'environnement, GEODOMIA.

Composée aujourd'hui de 9 permanents, de renforts réguliers en CDD et de l'accueil de stagiaires, les anciens bureaux n'étaient plus adaptés à l'accueil de l'équipe. En 2022, le Conseil départemental et le Conservatoire, qui souhaitait rester sur le Pôle GEODOMIA, ont alors pris l'initiative d'étudier la rénovation du dernier étage d'un bâtiment anciennement occupé par des dortoirs du CPIE. Cette rénovation a permis en mai 2024 à l'équipe de déménager de 50 m pour s'installer dans un nouvel environnement de travail beaucoup plus adapté.



La connaissance des espèces et de leurs habitats est une clé de la conservation du patrimoine naturel régional. Des suivis écologiques, des expertises scientifiques et des études sont régulièrement menées afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.

Cette année nous mettons l'accent sur quelques groupes taxonomiques (araignées, lichens...) ou des milieux (un ancien golf, les boisements du camp de Sissonne réputé pour ses milieux ouverts...) moins communément étudiés ; et sur des nouvelles techniques de suivi comme la bioacoustique.

## Liste des publications scientifiques

MARTINEZ M., VANAPPELGHEM C., 07/2024.- Note sur la présence en France de *Leopoldius valvatus* (Kröber, 1914) et identification des espèces françaises du genre *Leopoldius* (Diptera Conopidae). L'Entomologiste, Tome 80, n°4, Société Entomologique de France, 247-252

LEVEQUE A., DUPUTIE A., VIGNON V., DUEZ F., GODE C., VANAPPELGHEM C., ARNAUD J.-F., 2024.- Contrasting patterns of spatial genetic structure in endangered southern damselfly (*Coenagrion mercuriale*) populations facing habitat fragmentation and urbanisation. Diversity and Distributions, 10, 30



## Valorisation des relevés entomologiques par tente Malaise en 2024



Tri des culots de tente Malaise par Guillaume LEMOINE © O. DE CONINCK

Chaque année le Conservatoire installe des tentes Malaise pour les études « Syrph the net » sur les syrphes. Grâce au travail d'experts naturalistes bénévoles régionaux et extra-régionaux, une partie des insectes collectés dans ces tentes, hors syrphes, leur est transmise pour être déterminée et valorisée dans les plans de gestion des sites préservés du Conservatoire.

En 2024, ce sont 12 518 spécimens qui ont été intégrés dans notre base de données pour 277 taxons, regroupant 29 familles d'insectes différentes pour 3 ordres principaux : les coléoptères, les diptères et les hyménoptères. Ces données concernent essentiellement des études réalisées entre 2020 et 2024 sur 3 sites préservés par le Conservatoire : la Réserve Naturelle Régionale des marais de Cambrin (62), les marais de Sacy (60) et la Réserve Naturelle Nationale de la tourbière de Marchiennes (59).

Grand merci à Guillaume Lemoine, adhérent du CEN, pour son implication depuis

des années pour valoriser ces spécimens. Nous remercions aussi les experts pour leur travail sur ces données intégrées en 2024 : Clovis Quindroit (Diptères), Thierry Noblecourt (Hyménoptères-Symphytes), Jérôme Carminati (Hyménoptères), Jean Fagot (Coléoptères) et Laurent Colindre (Hyménoptères-Fourmis).

Grâce à ce précieux travail de longue haleine, la connaissance régionale sur ces groupes méconnus est améliorée avec la découverte chaque année de nouvelles espèces pour les départements concernés ou pour la région.



### ■ Aisne

Du nord au sud : la quête de bryophytes sur les contreforts du massif ardennais a permis la découverte d'une nouvelle localité de Verdule denticulée (*Rhabdoweisia crispata*) sur la commune de Saint-Michel. Pour l'heure elle n'était connue que d'Hirson, aux alentours de la Cascade de Blangy.

En Haute Vallée de la Somme, une étude sur les populations de Vertigos sur les sites de Saint-Simon et Ollezy a permis d'y observer le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*). Ce petit mollusque d'intérêt européen n'était pas connu de ce secteur de la Picardie. Il est présent sur les deux sites inventoriés ; les stations les plus proches sont situées à l'aval de Péronne. Cette même étude a par ailleurs permis d'observer la Dolomède sur le site d'Ollezy, ce qui confirme sa présence dans cette partie de la vallée (première observation en 2023 à Saint-Simon). Il faut se rendre à Versigny pour y croiser les individus les plus proches connus. Dans le Soissonnais, le site de Pernant a livré des records en orchidées cette année, notamment le Limodore à feuilles avortées avec 250 pieds, la découverte de l'Ophrys verdissant par un botaniste bénévole, et notons la redécouverte du Fumana couché, non revu sur le site depuis plus de 15 ans.

Sur les sables de l'Orchois, entre Soissonnais et sud de l'Aisne, de nouvelles populations d'espèces spécialisées comme l'Armérie des sables, la Véronique printanière, l'Orpin rougeâtre ont été découvertes.

Et enfin, tout au sud, en vallée de la Marne, sur la parcelle communale de Chézy du coteau des Roches, le Lin de France a produit de nouvelles stations suite à des travaux d'étrépage.



Vertigo étroit © M. BLONDEL



Limodore à feuilles avortées © D. TOP

### ■ Nord

Pour élaborer la notice de gestion du marais tourbeux de Merckeghem, dernier vestige de tourbières des Flandres, de nombreux inventaires ont été réalisés. Ils ont permis d'identifier plusieurs espèces caractéristiques des milieux tourbeux, telles que l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) et le Peucédan des marais (*Thysselinum palustre*). Leur présence est étroitement liée à des conditions écologiques spécifiques, notamment une humidité constante, un sol alcalin et la présence de tourbe. Côté faune, le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) a été confirmé comme reproducteur sur le site, avec l'observation d'un couple et d'un jeune individu en fin de saison.



Zone tourbeuse © C. PAYELLE

Côté est, à Maubeuge, c'est lors des traditionnels comptages hivernaux des chauves-souris dans les remparts de la ville qu'une très bonne surprise y a été découverte : un individu de Grand Murin (*Myotis myotis*). Cette espèce est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Menacée en Hauts-de-France notamment par la rénovation des bâtiments ou le dérangement humain, elle affectionne particulièrement les milieux forestiers. En hiver, le Grand Murin est cavernicole, il hiberne dans les grottes, mines, carrières souterraines, tunnels, caves et blockhaus. En été, l'espèce se regroupe pour former des maternités au niveau des charpentes des combles d'anciens bâtiments (châteaux, granges, églises, ...). Comme toutes les espèces de chauves-souris en France, le Grand Murin est protégé au niveau national.



Grand Murin © M. KNOCHER



Fougère des marais © J. LEBRUN



## ■ Oise



Guêpier d'Europe © D. TOP

L'année 2024 a commencé dans l'Oise avec des beaux résultats lors des suivis des chauves-souris en hibernation. C'est par exemple à Béhéricourt où les records d'effectifs ont été battus avec 1386 chauves-souris dénombrées. Dans le Beauvaisis, le Grand rhinolophe semble poursuivre sa recolonisation.

La saison s'est poursuivie avec au printemps la redécouverte de la Lucine sur le larris de Lannoy Cuillère. Puis l'été, qui a apporté son lot de découvertes : la Mygale à chaussettes, à l'occasion d'une session commune avec le Conservatoire Botanique au bois du Roi ; sur les larris de Rothois, le Zygène du Lotier et la Gymnadénie à fleurs denses ont été observés pour la première fois. En contrebas, après avoir demandé à la commune de maintenir les végétations herbacées au bord de la Bresle, le Criquet ensanglanté a fait son apparition.

Pendant ce temps dans le Bas Bray, le Guêpier d'Europe a niché pour la première fois et plusieurs nouvelles stations de Dolomède des marais

et de Vipère péliade ont été découvertes. Les sorties nocturnes ont permis de réaliser la première mention pour l'ouest de l'Oise de la Noctuelle de la Myrtille (*Anarta myrtilli*) et la deuxième mention de la Noctuelle porphyre (*Lycophotia porphyrea*), deux espèces rares liées aux zones landicoles.

La saison se poursuit malgré la pluie, plusieurs papillons de nuit rares ont pu être observés sur les larris de Moulin-Sous-Touvent comme la Feuille-Morte du Prunier (*Odonestis pruni*), seulement présente dans le sud de l'Oise, ou encore la Demi-lune blanche (*Drymonia querna*) qui constitue la première mention de cette espèce dans l'Oise.

Enfin, c'est à l'automne que seront observés les 2 premiers nids de Muscardin dans les nichoirs posés et suivis depuis 3 ans à Marest-sur-Matz, dans le cadre d'une étude sur l'utilisation des zones humides par l'espèce.

Encore une année riche en découvertes, qui témoignent des richesses insoupçonnées de l'Oise et de l'importance de préserver ses espaces naturels.



Feuille morte du prunier © D. ADAM

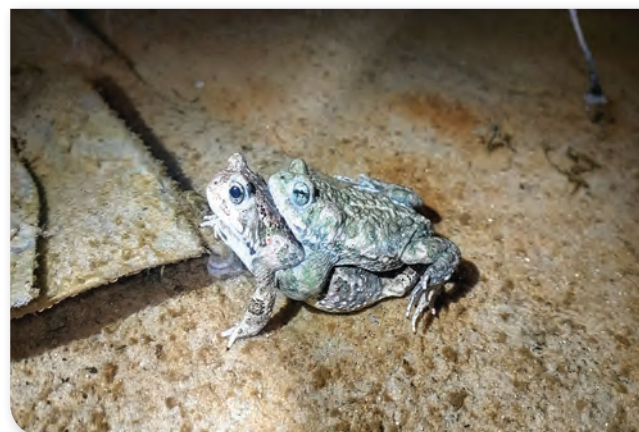


Muscardin © G. GAUDIN

## ■ Pas-de-Calais

Sur la côte d'Opale, au Touquet, suite aux différentes investigations menées dans la forêt et le golf, de nombreuses découvertes ont été faites comme la Buxbaumie verte, bryophyte protégé au niveau national, 3<sup>ème</sup> mention pour la région, le Chara blanchâtre connu jusque-là uniquement des Hemmes-de-Marck et du littoral picard, ainsi qu'une très grosse population de Crapaud Calamite estimée à plus de 100 individus, deux mâles chanteurs d'Alouette lulu et une très probable colonie de reproduction de Pipistrelle pygmée.

Grace aux observations d'un bénévole ce n'est pas une mais bien les trois espèces de marouettes observables en région qui ont été contactées cette année sur ou à proximité directe des sites de la basse vallée de l'Authie. Les niveaux d'eau élevés suite aux inondations ont été particulièrement favorables à la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux sur les marais de Tigny-Noyelle comme l'Echasse blanche, mais aussi au stationnement d'espèces comme le Héron pourpré, le Combattant varié ou la Barge à queue noire.



Crapaud Calamite © G.REY



7 ans ! C'est le temps qu'il aura fallu pour trouver (enfin) *Nitella tenuissima*, petite characées des tourbières alcalines considérée comme très rare en région, au sein du marais de Villiers. Comme quoi, avec un peu de persévérance on finit toujours par trouver une aiguille dans une botte de Choin.

Dans l'intérieur, la Réserve Naturelle Régionale des marais de Cambrin, Cuinchy, Annequin et Festubert n'a pas fini de nous révéler ses trésors. En 2024, une nouvelle espèce floristique a été découverte. Il s'agit du Potamot graminée (*Potamogeton gramineus*). Ce potamot rare et d'intérêt patrimonial en région se rencontre surtout dans les pannes dunaires des sites littoraux. En ce qui concerne les oiseaux, nous avons eu la surprise encore cette année d'observer des jeunes de Blongios nain sur le marais de Cambrin. Régulièrement présent depuis 2019 sur le site, c'est la deuxième année où l'on confirme sa reproduction certaine sur le marais.



*Nitella tenuissima* © D. ADAM



Potamot graminé © I. LEMORT

## ■ Somme

Les prospections menées dans les marais de l'Abbevilleois, dans le cadre du projet Life Anthropofens, à la recherche des araignées du genre *Dolomedes* ont permis la découverte d'une trentaine de femelles et leur pouponnière (toiles où vivent les jeunes) appartenant à *Dolomedes plantarius*. Cette espèce est emblématique des bas-marais alcalins et est actuellement classée en danger d'extinction en France. Sur ce même territoire, la Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis*) a été observée lors d'un inventaire nocturne. Cette espèce strictement inféodée aux marais du quart nord de la France confirme sa belle présence en plaine maritime picarde.

De nombreux inventaires et suivis ont été menés dans la moyenne vallée de la Somme et la vallée d'Acon dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, de belles observations ont ainsi pu être réalisées. La Decticelle bicolore (*Bicolorana bicolor*) est une sauterelle qui fréquente essentiellement les milieux secs ; en 2024, elle a de nouveau été observé sur le coteau de la Vallée d'Acon. Sa dernière observation remontait à 2004 sur le site. La Coccidule tachetée (*Coccidula scutellata*) est une espèce de coccinelle très rare liée aux roselières ; elle a été observée uniquement sur les rives de l'Acon, c'est une première observation pour cette espèce sur ce territoire.

Côté oiseaux, à l'occasion d'un diagnostic pour le montage potentiel d'un contrat Natura 2000 chez un propriétaire privé sur la commune de Brie, ce ne sont pas moins de 5 Bihoreaux gris qui ont été observés en période de nidification en un seul passage ! Cette observation est remarquable par la rareté de l'espèce qui est en danger critique d'extinction en région.



*Dolomedes plantarius* © D. ADAM



Bihoreau gris © B. TONDELLIER





Le développement rapide des nouvelles technologies permet de disposer de nouveaux outils pour mener à bien les études scientifiques. Parmi celles-ci, l'acoustique prend une place grandissante.

L'acoustique active consiste à enregistrer en direct les sons émis, à l'aide d'un enregistreur et d'un micro, en approchant les individus, alors qu'avec l'acoustique passive, des enregistreurs (spécifiques s'il s'agit des ultra-sons des chauve-souris) sont posés à des points fixes et programmés pour enregistrer à des périodes définies. Il faut ensuite analyser et contrôler les sons enregistrés, pour détecter si les espèces ciblées par l'étude sont présentes ou non.

Déjà utilisées de longue date, les études acoustiques sur les chauves-souris sont nombreuses, à l'occasion d'inventaires pour les plans de gestion ou lors d'études spécifiques (Barbastelle en vallée de l'Authie en 2024, Grand rhinolophe dans le Nord-Pas de Calais en 2023...) Les données collectées contribuent largement à la connaissance régionale sur la répartition des espèces, et permettent d'affiner la gestion sur les espaces naturels. Prochainement, l'acoustique devrait permettre d'étudier le phénomène de swarming (reproduction) aux entrées de cavités autrement que par la capture des individus.

Les suivis sur les espèces audibles sont aujourd'hui en plein boom. Il s'agit pour l'instant essentiellement des oiseaux, même si ces méthodes peuvent s'appliquer à tout un panel de la faune : Orthoptères, Mammifères, ou même Ecrevisses !

Parmi les études en cours au Conservatoire :

#### • Suivi du Rôle des genêts en Vallée de l'Oise.

De petits enregistreurs (Audiomoth), sont déployés depuis 2023 sur les points d'écoute traditionnels. Leur principal avantage est une présence continue pendant toute la saison de reproduction (contre seulement 1 ou 2 passages par point d'écoute active). Après analyses, les résultats de 2023 et 2024 ont été comparés aux comptages traditionnels. Ils ont permis de montrer la présence de l'espèce sur des secteurs où les comptages nocturnes étaient négatifs.

• En vallée de la Somme, depuis 2024, la Réserve ornithologique d'Etinehem-Méricourt et le marais de Tirancourt, concernés par des travaux de restauration en faveur des oiseaux, font l'objet d'un suivi pluriannuel par acoustique passive (SMMini 2) ciblé sur un cortège de 19 espèces d'oiseaux et 1 espèce d'amphibiens, en période de reproduction, choisis pour leur patrimonialité ou leur caractère bio-indicateur des milieux ciblés (par exemple Butor étoilé et roselières). L'objectif est de mesurer l'efficacité des travaux par comparaison des résultats avant, pendant et après travaux. Les premiers résultats arriveront en 2025 !

Si ces études semblent prometteuses, il ne faut pas oublier que les enregistreurs ne font pas tout. Il est nécessaire d'analyser les sons avec des logiciels spécifiques, de contrôler les résultats pour corriger les faux positifs, d'interpréter les résultats... La méthode d'écoute passive présente certes des avantages en matière de temps terrain mais s'avère chronophage dans certains cas en dépouillement. C'est un temps de travail qui ne peut se substituer complètement aux missions habituelles, mais permet d'obtenir de précieuses données.



Audiomoth posé sur un piquet de pâture en vallée de l'Oise © M. VANCZIK



Butor étoilé © B. TONDELLIER



Le golf de Grand-Laviers qui s'étendait sur 85 ha a cessé son activité en 2019. Situé au sein d'un vallon appelé Val aux Lépreux, une grande diversité d'habitats se développe dans cet environnement avec des pelouses calcicoles, des prairies, des étangs ou encore des boisements secs et humides.

Soucieux de préserver cette nature, 21 ha ont été rachetés par le Domaine du Val qui possède une résidence de tourisme à proximité. La société s'est tournée vers le Conservatoire afin de mieux connaître la biodiversité présente et gérer ce terrain de manière optimale. Un diagnostic a donc été réalisé dans ce sens en 2024.

### ■ 29 espèces remarquables

Plusieurs plantes à forts enjeux de conservation ont été observées dont, le Polygala chevelu, l'Orchis négligé (toutes deux protégées en ex-Picardie) ou encore la Gentianelle d'Allemagne. La faune n'est pas en reste avec la présence de l'Hippolaïs ictérine au sein des boisements. Ce petit passereau est classé en danger d'extinction en Hauts-de-France. Le paysager bocager qu'offre aujourd'hui l'ancien golf permet à un cortège diversifié d'oiseaux de se développer avec entre autres la Linotte mélodieuse, le Bruant jaune ou encore la Tourterelle des bois. Toutes ces espèces sont actuellement menacées de disparition avec la régression drastique que connaissent les prairies et les haies. Enfin, les prairies humides et les étangs accueillent le Criquet ensanglanté ou encore l'Aeschna printanière.



Orchis négligé © D. ADAM

### ■ Vers une valorisation des milieux agropastoraux



Panorama du Val aux lepreux © D. ADAM

Des végétations de prairies et de friches sont majoritairement retrouvées aujourd'hui en lieu et place des gazons de l'ancien golf. L'un des principaux objectifs issu du diagnostic réalisé est de valoriser ces milieux avec le retour d'activités agropastorales (fauche pour le foin ou pâturage) qui étaient autrefois présentes sur le vallon avant la création du golf à la fin des années 80. Les boisements secs et humides seront, d'autre part, laissés en libre évolution afin que la faune et la flore typiques de ces milieux puissent s'exprimer au mieux.

## ■ Les Hyménoptères Apoïdes du Parc Astérix



*Epeolus variegatus* © D. TOP

Dans le cadre de mesures d'accompagnement, le Parc Astérix a financé l'Association des Entomologistes de Picardie en 2024 pour un recensement des Hyménoptères Apoïdes mais aussi des guêpes (Vespoïdes), Pompiles et Symphytes. Les recherches d'individus ont été en grande partie menées sur les espaces de landes et pelouses en gestion par le Conservatoire mais aussi au sein d'autres secteurs du Parc. De plus, les individus issus d'une tente Malaise posée en 2023 ont aussi été déterminés dans le cadre de cette étude.

121 espèces ont été identifiées dont 74 espèces d'Abeilles sauvages et 27 espèces de Guêpes Sphéciformes. L'inventaire révèle quatre des cinq espèces fortement associées aux Landes sèches à Ericacées dans le cadre

de l'indexation d'espèces déterminantes ZNIEFF en Île-de-France : *Andrena fuscipes*, *Colletes succinctus*, *Epeolus cruciger* et *Nomada rufipes*. 12 espèces d'Abeilles sont réputées « quasi-menacées » sur la liste rouge européenne et une espèce est classée « vulnérable » : *Colletes fodiens*.

La fonctionnalité écologique des Landes sèches à Callune pour les Apoidea, Vespoidea peut être qualifiée en 2024 de remarquable grâce à la présence d'espèces spécialisées, psammophiles ou affines aux systèmes landicoles. Constat également étayé par la proportion importante d'espèces parasites au sein du groupe des Abeilles sauvages.

Ces inventaires et conclusions seront intégrés au plan de gestion des landes du Parc Astérix en cours de rédaction par le Conservatoire et ont permis d'alerter le Parc sur les risques vis-à-vis d'un projet d'implantation de ruchers.

## ■ Amélioration des connaissances des lichens et mousses sur deux sites de l'Oise

Deux études menées par J. Lagrandie sur le site de la Pierre Glissoire à Péroy-les-Gombries et par le CBN de Bailleul au parc Astérix (Bois de Morrière) ont été finalisées en 2024 et permettront la prise en compte de ces taxons dans les plans de gestion en cours pour ces sites.

48 espèces de lichens ont été détectées à la **Pierre Glissoire** faisant ressortir deux groupements : les lichens saxicoles et les cladonies terricoles landicoles. 7 espèces auraient un intérêt patrimonial marqué et 6 taxons seraient nouveaux pour le département de l'Oise.

Au **bois de Morrière**, les bryophytes connues sont au nombre de 111 espèces dont 85 ont été observées lors de l'étude. 35 espèces sont nouvelles pour le site et 26 espèces n'ont pu être revues, dont des espèces à fort enjeu comme *Dicranum spurium* ou *Sphagnum cuspidatum*. Les étés secs semblent avoir eu un impact négatif surtout sur le cortège des espèces amphibies et turficoles. *Ptilidium ciliare*, hépatique humicole exceptionnelle et gravement menacée de disparition en Hauts-de-France, est présente sur au moins 3 rochers du site.

Concernant les lichens, 89 espèces ont été inventoriées permettant de rajouter 57 taxons à la liste existante du site. *Ochrolechia parella* a été redécouverte, cette espèce était considérée comme disparue de la région. De plus, un lichen présentant un sporophyte en forme de chapeau a été clairement localisé (une mention en 2015) et revu. Il s'agit de *Lichenomphalia umbellifera*. Cette espèce, potentiellement très rare, n'est connue actuellement en région que du département de l'Oise. Sur la base de ces données, le Bois de Morrière est considéré comme un site de très haut niveau d'enjeu régional pour les lichens saxicoles et terricoles calcifuges, notamment les Cladonies.



*Lichenomphalia umbellifera* à Plailly (Oise) © D. TOP



## ■ Installation d'une colonie multi-spécifique d'ardéidés sur la RNN de la tourbière alcaline de Marchiennes

C'est lors de la réalisation des différents inventaires en 2023, pendant l'élaboration du premier plan de gestion de la RNN, que de nombreux Ardéidés (famille d'oiseaux regroupant les hérons, aigrettes, butors...) ont été repérés à l'ouest du site, formant un début de colonie.

Mais c'est davantage en 2024 que les effectifs se sont « envolés » avec un très gros investissement des oiseaux sur cette colonie qui venait de se former. Lors des sessions d'inventaires, nous obtenions des chiffres frisant les records départementaux.

Nous y avons notamment retrouvé en 2024 jusqu'à 300 Hérons garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) avec une vingtaine de nid établis (espèce en pleine expansion dans le nord de la France), jusqu'à 70 Aigrettes garzette (*Egretta garzetta*) avec une dizaine de nids, ou encore une quinzaine de Grande aigrette (*Ardea alba*) et 4 nids observés. Des jeunes à l'envol ont été recensés pour chaque espèce.



Héron Garde-bœufs © J. MONCHEL

Nous pouvons également citer la présence plus ou moins régulière dans cette colonie du Héron cendré, du Héron pourpré ou encore du Bihoreau gris.

L'établissement très rapide de cette colonie renforce encore davantage la particularité et l'importance de la RNN de la tourbière alcaline de Marchiennes, que ce soit localement, régionalement ou encore nationalement. Plus largement, cette découverte souligne également notre responsabilité commune de protéger ce patrimoine naturel très sensible au dérangement.



Grande aigrette © M. LEFAIT

## ■ Les découvertes d'araignées dans le Douaisis

Dans le cadre d'une mise à jour des inventaires des araignées sur la réserve naturelle des Annelles, Lains et Pont Pinnet, et sur le Lac de Cantin, de nouvelles espèces très intéressantes ont été découvertes.

L'inventaire a eu lieu entre avril et octobre et a permis de recenser 157 espèces sur la réserve, ce qui porte à 183 le nombre d'espèces observées sur celle-ci depuis 2014. Parmi elles, 2 espèces sont considérées comme remarquables et 14 autres sont considérées comme d'intérêt. *Clubiona juvenis* espèce de 4 mm qui affectionne les milieux humides dont les roselières est la première espèce remarquable observée et *Entelecara flavipes*, espèce de 1,5 mm qui affectionne les milieux secs et chauds est la seconde. Elle a été observée uniquement dans 2 localités dans le Nord-Pas-de-Calais. Sur le Lac de Cantin, 124 espèces ont été recensées établissant la richesse spécifique globale à 146 espèces depuis 2012.



*Dipoena melanogaster* 3 mm © P. OGER

*Centromerus brevivalpus* est une petite *Linyphiidae* d'environ 2 mm ; elle serait préférentiellement rencontrée dans la litière de forêts humides. Elle est très rare et menacée (CR\*). De plus elle est considérée comme patrimoniale dans le Nord-Pas-de-Calais, elle n'est connue à ce jour que dans 3 localités dont 2 sont antérieures à 1960. *Dipoena melanogaster* est plus commune en France, mais peu connue en région, avec 2 mentions dans le Pas-de-Calais et une nouvelle mention dans le Nord.



## ■ Étude des boisements sur le camp militaire de Sissonne

Depuis 2005, le Conservatoire intervient sur le camp militaire de Sissonne afin de contribuer à la préservation du patrimoine exceptionnel présent sur le site.

Toutefois depuis cette date les investigations menées et les efforts de conservation se sont surtout concentrés sur les milieux ouverts, présentant une plus grande fragilité. Ainsi, pour ce qui relève des 3 000 hectares de boisements, les connaissances restaient faibles et non prises en compte à juste titre. Compte tenu de cette méconnaissance et de la nécessité de mieux les préserver, une étude spécifique a été menée en 2024 dans le cadre d'un stage de Master 2. L'objectif principal était de définir le potentiel d'accueil du site pour la biodiversité afin d'identifier des pistes d'actions à mettre en place. Du fait des surfaces à investiguer et de l'hétérogénéité des peuplements forestiers, cette étude nous donne de premiers éléments qu'il s'agira d'étayer par la suite. Les résultats montrent notamment que les boisements du camp présentent un bon potentiel d'accueil pour la biodiversité, dont l'amélioration tient principalement à la conservation de bois mort (notamment de gros bois). La découverte de deux espèces de mousses patrimoniales sur des troncs de Pin sylvestre en décomposition souligne d'ailleurs cet enjeu. Il s'agit de la Buxbaumie verte, espèce d'intérêt Européen et protégée au niveau national récemment découverte en Hauts-de-France (voir aussi les découvertes du Pas-de-Calais) et de la Céphalozée à feuilles en lune qui ne compte que quatre stations en Hauts-de-France.



Vieux Hêtre porteur de dendromicrohabitats © N. CARON

## ■ Première année de suivi par CMR du Sonneur à ventre jaune

Le projet PAXSON 2 (Plan d'actions Axonais en faveur du Sonneur à ventre jaune) s'est lancé en 2024 pour les 3 prochaines années. C'est dans ce cadre qu'un suivi des populations par Capture-Marquage-Recapture (CMR) a été initié sur les communes de Brécy, Coigny et Villeneuve-sur-Fère.

Cette méthode repose sur la réalisation de sessions de captures d'individus, répétées dans le temps, au sein d'une population. Chez le Sonneur à ventre jaune, chaque individu possède un motif ventral unique. Le marquage consiste donc simplement à photographier ce dernier. La manipulation ne dure que quelques secondes et est sans danger pour l'animal. L'objectif de ce suivi qui durera jusqu'en 2026 est d'estimer la taille des populations ainsi que d'étudier les déplacements des individus au sein des boisements. Au cours de cette première année de suivi, 3 sessions d'inventaire ont permis de recenser 109 individus au total sur les trois communes. Les résultats sont particulièrement encourageants à Brécy, puisque moins de 5 individus étaient recensés les années précédant les travaux de création de points d'eau. Cette année, ce sont 47 individus qui ont été contactés, principalement autour des points d'eau créés. Parmi ces individus, plus de la moitié sont des subadultes et des juvéniles. D'autres preuves de reproduction ont également été relevées telles que la présence de pontes et de têtards. Ce résultat montre donc que l'espèce a très bien réagi aux travaux et a rapidement colonisé ces nouveaux milieux.



Sonneur à ventre jaune avec son œil à la pupille en forme de cœur © M. GATEL



Patron ventral d'un Sonneur © M. GATEL



Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire les acquiert, les loue (par bail emphytéotique) ou passe des conventions pluriannuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). S'adaptant au contexte, il intervient aussi via des outils réglementaires comme une réserve naturelle. S'appuyant sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, l'association œuvre avec les collectivités et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs) pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel.

L'année 2024 est à nouveau marquée par une progression avec 26 nouveaux sites d'intervention représentant pas moins de 1 200 ha. A noter notamment la convention d'assistance sur 377 ha auprès du syndicat mixte du lac de l'Ailette et l'officialisation de la gestion des 143 ha de la « Réserve ornithologique » d'Etinehem-Méricourt par la signature d'un bail emphytéotique avec la Commune.

## Nouveaux sites 2024

### ■ Aisne

En 2024, les extensions, acquisitions ou nouvelles conventions ont concerné une vingtaine de sites.

Ces différentes démarches ont ainsi permis de renforcer la maîtrise foncière du Conservatoire sur plusieurs secteurs emblématiques du département. Les **marais de la Souche** (signature de 2 nouvelles conventions pour 5 ha), la **vallée de l'Oise** (2 acquisitions pour 8,32 ha), le **Chemin des dames** (une convention pour 2,69 ha) et la **vallée de l'Ardon** avec une convention sur 81,33 ha avec la **commune d'Urcel et l'ONF** et une sur 17,72 ha avec une propriétaire privée à **Presles-et-Thierry**.

Dans le **Soissonnais**, le partenariat avec la commune de **Pasly** a été étendu à un marais situé au centre du village et une convention pour la préservation d'un **gîte d'hibernation** de chauves-souris a été signée avec un propriétaire à **Montigny-Lengrain**.

Dans le **Tardenois**, le Conservatoire a élargi son partenariat avec la commune de **Coincy** sur de nouvelles parcelles situées autour du site de **la Sablonnière** et une convention de gestion a été signée avec un propriétaire à la **Croix-sur-Ourcq** pour préserver 10,7 ha de **prairies sèches avec des blocs de grès** typiques de ce secteur.

Dans l'extrême sud du département, à **Viffort**, le partenariat avec un producteur de noix a été étendu à 7 ha supplémentaires dans l'objectif de **restaurer des milieux bocagers**.

Dans le nord du département, le Conservatoire a acheté avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie un peu plus d'un hectare de **prairies** pour préserver le **bassin d'alimentation de captage de Montigny-en-Arrouaise**.

Dans l'objectif de renforcer les actions pour la **préservation des boisements**, le Conservatoire et la commune de **Montgobert** ont signé une convention d'accompagnement de gestion. Ce partenariat porte sur 1,34 ha de **boisements de pente à fougères** caractéristiques des versants boisés frais du massif de Retz. L'originalité du site est renforcée par **le Ravin du Grand Trou**, qui par la force de l'eau de ruissellement a creusé et traversé la couche géologique du calcaire du Lutétien, ainsi que des bancs de grès, provenant des grès de Beauchamps.



Pulmonaire des Montagnes © D. FRIMIN

### ■ Zoom sur la Convention avec le Syndicat mixte de l'Ailette

Depuis 2007, le Conservatoire accompagne le Syndicat mixte de l'Ailette et le Conseil départemental de l'Aisne dans la prise en compte, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel du site d'Axo'plage à Monampteuil. Cette collaboration qui associe également l'association ADREE s'est traduite par une assistance régulière du Conservatoire dans la mise en œuvre de la gestion d'un verger à Pulmonaire des montagnes, des prairies et du réseau de mares d'Axo'plage, ainsi qu'au suivi des populations d'espèces associées. Le site héberge l'une des plus importantes populations connues de Triton crêté du Laonnois et joue un rôle fonctionnel important pour plusieurs espèces à enjeu de la vallée de l'Ailette comme le Cuivré des marais.

Au-delà du site d'Axo'plage, le Conservatoire accompagne depuis de nombreuses années le Syndicat dans la prise en compte du patrimoine naturel dans le cadre du développement des activités du Lac de l'Ailette et contribue aux réflexions et à l'accompagnement d'études menées dans le cadre de l'Observatoire du Lac. Cette collaboration a notamment permis d'obtenir en 2020 le niveau Argent pour le Golf de l'Ailette dans le cadre du programme « Golf pour la biodiversité » porté par la Fédération Française de Golf et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Forts de ses résultats, le Syndicat mixte de l'Ailette et le Conservatoire ont souhaité renforcer leur collaboration dans le cadre d'un objectif partagé de préservation et de valorisation du patrimoine naturel sur les sites d'Axo'plage et du Lac de l'Ailette via une convention étendue.



## ■ Nord



Tourbière de Merckeghem © V. MERCIER

Dans les **Flandres**, un partenariat avec des privés va permettre de préserver l'une des dernières tourbières du secteur sur la commune de Merckeghem. À Zegerscappel, le partenariat avec la Commune se concrétise sur le site de 'La Savane' composé de prairies et d'aulnaies.

Dans le **Douaisis**, après quelques années d'expertise et l'élaboration d'un plan de gestion, le Conservatoire débute la mise en œuvre de la gestion sur l'ancienne sablière d'Hamel qui sera désormais un espace dédié à la biodiversité, à l'élevage, à la randonnée et la sensibilisation du public. Sur les communes de Râches et de Roost-Warendin, le transfert de gestion du terrier de l'Escarpelle et des Pâtuelles du Département vers le Conservatoire est désormais acté.

Dans la **vallée de l'Escaut**, le Conservatoire est désormais gestionnaire du Terrier du Sabatier de Raismes et des prairies d'Escarmain.

Enfin dans **l'Avesnois**, dans le cadre des mesures compensatoires de la RN2, le Conservatoire intervient désormais sur les communes de Bas-lieu, Semousies et Ferrière-la-Grande.

## ■ Zoom sur l'Accompagnement de la DREAL pour les premières mesures compensatoires à l'aménagement de la RN2

Le contournement d'Avesnes-sur-Helpe fait partie de l'aménagement de la RN2 entre Avesnes et Maubeuge, déclaré d'utilité publique en 2003. Réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL, il a fait l'objet d'une autorisation environnementale par arrêté préfectoral en 2022. Cette autorisation a prescrit la réalisation de mesures compensatoires sur des terrains dégradés.

Le Conservatoire, dans le cadre de son agrément et dans le respect de sa charte éthique, a accepté d'accompagner la DREAL pour la gestion future d'environ 67 hectares de terrains, une fois leur restauration finalisée (débranchages, pose de clôtures en vue de mise en pâturage, plantation de ripisylve...).

Une convention entre pouvoirs adjudicateurs a ainsi été signée en mars 2024 et a été déclinée au travers d'une première convention de gestion de 30 ans concernant 2 sites (environ 7 ha) sur les communes de Bas-Lieu et Sémousies. Via un financement dédié, le Conservatoire a la charge de l'entretien, du suivi écologique de ces sites bocagers - où des prêts à usage agricole seront proposés dès 2025 - et de l'évaluation de l'atteinte des objectifs de la mesure compensatoire.



Site de compensation RN2 à Bas-Lieu © B. GALLET

## ■ Les nouveaux sites, extensions et renforcements 2024 dans le département de l'Oise

5 nouveaux sites viennent compléter en 2024 le réseau des espaces naturels préservés dans le département de l'Oise.

Deux sites de larris ont fait l'objet d'acquisition :

- **Les boisements de la côte de Berlette à Béthisy-Saint-Martin.** D'une surface limitée, environ 0,4 ha, la parcelle conserve encore un cortège de plantes des boisements calcaro-sabulicoles typiques de la vallée de l'Automne.

- **Le larris du Bois de la Croisette à Bonnières.** Cette pelouse d'environ 1,4 ha, est située près de Beauvais en site Natura 2000. C'est Vincent Boulet qui nous a invité à nous intéresser à cette petite pelouse. Le site accueille des voiles de genévriers, une population de Germandrée des montagnes, plante protégée par la Loi, et pourrait bien constituer un site relais pour le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), un papillon d'intérêt communautaire qui ne serait plus présent dans l'Oise qu'en deux stations.

### Trois nouvelles conventions de gestion ont été signées.

• **Avec la commune de Noailles**, en déclinaison de la rédaction d'un Atlas de la Biodiversité Communale coordonnée par Picardie Nature à la demande de la commune, en partenariat avec l'OFB, l'Association des Entomologistes de Picardie et le CBN. 24,6 ha de patrimoine communal vont ainsi être l'objet d'actions de gestion et de préservation (voir également le focus sur le site).

• **Avec un ensemble de propriétaires privés**, concernant plus de 80 hectares de bois, pelouses et marais, pour la sauvegarde des chauves-souris d'une partie de la cavité des 5 piliers à Ribécourt-Dreslincourt et des bois et pelouses des carrières associés, qui abritent une bonne partie de la seule population connue de Cardamine à sept folioles (*Cardamine heptaphylla*) de l'Oise, une plante protégée, en limite d'aire de distribution ; mais aussi pour la préservation des pelouses et marais du Val de Wallu, à Vez et Largny-sur-Automne, où l'on trouve l'une des dernières populations d'Aconit napel du Portugal (*Aconitum napellus lusitanicum*), autre plante protégée.

Trois acquisitions et deux baux ont également permis d'étendre la surface de quatre sites, pour plus d'une quinzaine d'hectares, en vallée de l'Oise à Appilly et à Baboeuf, en cuesta du Bray, à Berneuil-en-Bray, en Vallée de l'Automne, à Béthisy-Saint-Pierre et sur le territoire du PNR Oise-Pays de France, à Creil. Tous ces sites sont également d'intérêt communautaire et viennent petit à petit renforcer l'action du Conservatoire sur les sites Natura 2000.

Enfin, il est très important de souligner aussi l'acquisition en 2024 d'environ 28 ha du Marais de Reilly, qui devrait faciliter plus encore le développement des travaux de restauration et conforter dans la durée les opérations de mesures compensatoires engagées par le Conseil départemental de l'Oise sur ce site.



Cardamine à sept folioles à Ribecourt-Dreslincourt © D. TOP



Aconit du Portugal au Val de Wallu © D. TOP

### ■ Zoom sur Le Bois des Larris et coteau de la Cornouillère à Noailles



Daphne mezereum ou Bois joli à Noailles © D. TOP

A l'extrémité orientale de la Cuesta du Bray, se trouve le coteau de la Cornouillère, aujourd'hui très embroussaillé, mais qui conserve encore de bonnes potentialités de restauration soulignées par la présence notamment de quelques pieds de Genévriers, et du Polygale amer (*Polygala amarella*), espèce rare et quasi-menacée en Hauts-de-France. L'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) y était encore observé en 2017.

A l'extrémité sud de ce coteau, en boisement frais, au lieu-dit du Bois de Mouchy, se trouve un petit aménagement accueillant en hiver au moins 4 espèces de chauves-souris : Oreillard roux, Sérotine commune, Vespertilion de Natterer et V. à oreilles échancrées. Quasiment à ses pieds se développe aussi une population d'Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis*), rare et quasi-menacée en Hauts-de-France.

Enfin, le Bois des Larris, butte sablo-calcaire, lieu anciennement exploité pour la production de matériaux, notamment des blocs calcaires du Lutétien, est composé de variétés de bois de hêtres et de charmes de recolonisation, enrichies de peuplements thermophiles, tel le Chêne chauve (*Quercus x streimeii*) et le Bois Joli (*Daphne mezereum*), tous deux considérés comme très rares en Hauts-de-France.





## ■ Développement du réseau de sites dans le Pas-de-Calais



Marais des aulnes à Monchel-sur-Canche © V. MERCIER

Dans la **vallée de la Scarpe-amont**, le Conservatoire gère 2 nouveaux sites issus d'une expertise réalisée pour le compte du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Il s'agit du marais de Saint-Laurent-Blangy et du pré d'Achicourt. Dans le **Béthunois**, le partenariat avec la Commune de Divion s'est concrétisé sur le terril communal où des pelouses thermophiles sont notamment recensées. Le Conservatoire joue un rôle d'assembler sur le vaste site du bois des Dames, il y travaille en partenariat avec les Communes, l'ONF et les syndicats intercommunaux pour proposer une gestion et une valorisation cohérente de cet ensemble. Dans la cuesta du **Boulonnais**, le Conservatoire intervient sur plusieurs coteaux communaux dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure compensatoire incombant à EDF à Licques, Seninghen, Bonningues-les-Ardres. Également dans le Boulonnais, la signature d'une obligation réelle environnementale à Hardelot a permis de protéger et gérer un petit espace dunaire. L'extension du site du bois Godin à Nesles est aussi un fait intéressant. Le Conservatoire poursuit sa maîtrise foncière et d'usage sur les **vallées de la Canche et de l'Authie** avec des extensions de sites sur les

communes de Montreuil, Neuville-sous-Montreuil, Douriez, Noeux-les-Auxi mais aussi de nouveaux marais gérés à Brimeux et Monchel-sur-Canche. Dans la **vallée de l'Aa** enfin, une obligation réelle environnementale signée avec un privé sur la commune de Renty permet de préserver une zone naturelle d'expansion des crues.

## ■ Animation foncière en 2024

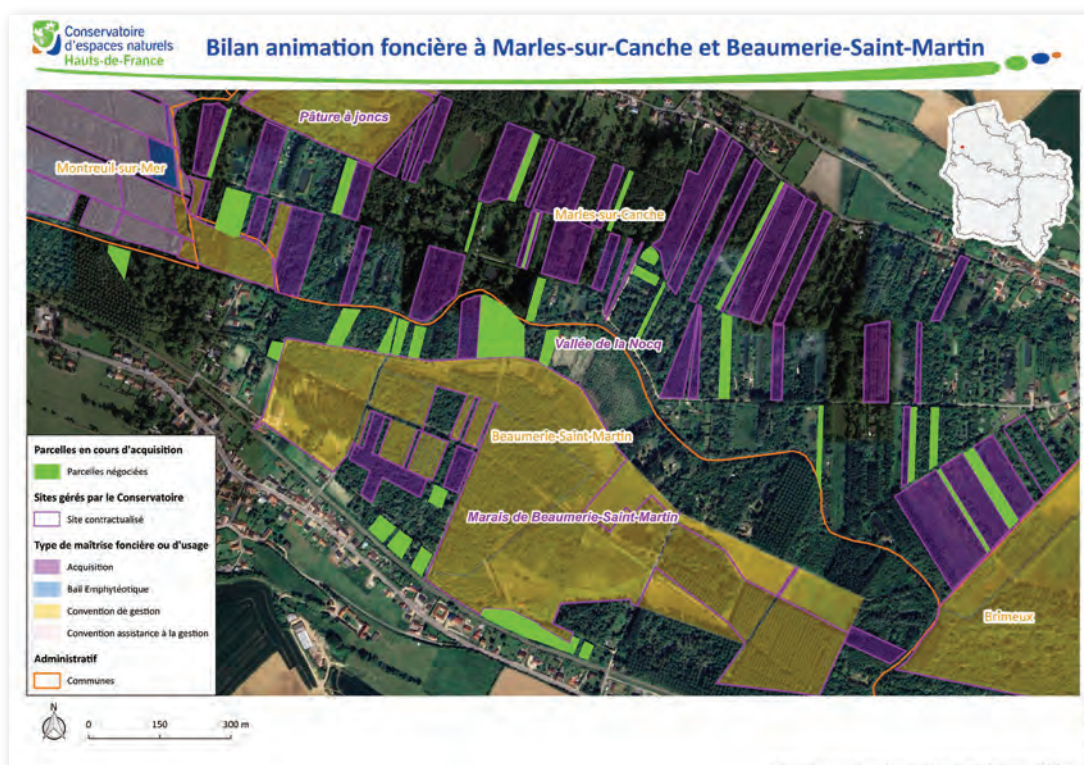
### Une mission en appui aux équipes territoriales

Dans le cadre d'un programme financé par le Fonds vert, une animation foncière active a été menée sur quelques territoires cibles, dans l'objectif principal de conforter les périmètres des sites existants.

Elle a conduit à proposer au Comité d'administration du Conservatoire en début d'année 2025 l'acquisition de 77 parcelles pour 13,52 ha, répartis sur 5 sites et 9 communes, représentant un montant total de 175 862 €. Un dossier de demande de subventions pour l'acquisition de ces parcelles sera ensuite déposé auprès de l'agence de l'eau Artois-Picardie et du FEDER.

### Une méthode d'animation efficace

L'animation foncière menée sur le site de la Vallée de la Nocq sur les communes de Beaumerie-Saint-Martin et Marles-sur-Canche a connu un franc succès. Il s'agit d'un site où le Conservatoire est propriétaire de nombreuses parcelles en nature de boisements alluviaux. L'objectif de l'animation foncière était de créer des entités plus cohérentes en complétant ce parcellaire morcelé.

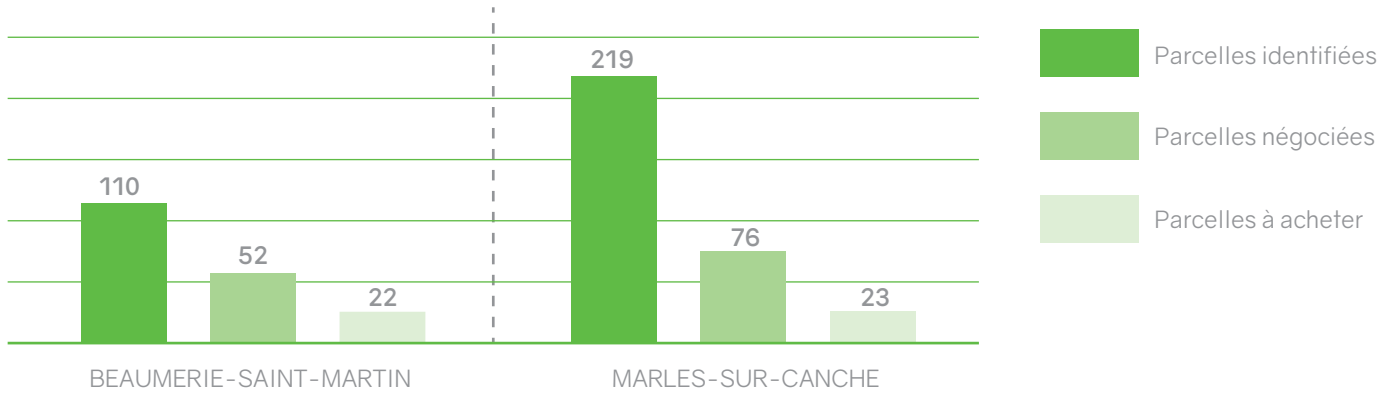


Carte parcellaire de l'animation foncière à Marles-sur-Canche et Beaumerie-Saint-Martin



La méthode mise en œuvre comprenait notamment l'organisation d'une réunion d'information des propriétaires concernés qui a réuni plus de 100 personnes, suscitant l'intérêt de divers acteurs du territoire (associations, agriculteurs, forestiers...). L'appui des Maires des deux communes pour relayer le projet du Conservatoire sur le terrain, ainsi que le choix du site qui présente de nombreuses parcelles ayant été fortement inondées à l'hiver 2023-2024 par les crues de la Canche, ont également fait de cette animation foncière une réussite.

Au total, parmi les 329 parcelles identifiées, plus de 70 propriétaires correspondant à 128 parcelles ont contacté le Conservatoire. L'acquisition de 45 parcelles a ainsi été négociée, ce qui représente un taux très élevé de contacts et d'acquisitions par rapport à la cible initiale. Fort de ce succès, cette méthode sera répliquée pour d'autres projets d'animation foncière en 2025.



## Somme

### Des partenariats fonciers dynamiques

Dans le département de la Somme, le réseau de sites préservés a été notamment renforcé grâce aux interventions foncières du Département de la Somme et du Conservatoire du littoral qui confient la gestion de leurs propriétés en moyenne et haute vallée de la Somme au Conservatoire d'espaces naturels, ajoutant 34,7 ha côté Département (soit un total de 271 ha remis en gestion) et 26,2 ha pour le Conservatoire du littoral (soit un total de 252 ha remis en gestion). En parallèle, le Conservatoire continue à travailler avec les Communes comme le nouveau partenariat avec la Commune de Cerisy pour la gestion du Marais des Hauches (+15,7 ha), en continuité du marais communal de Morcourt, mais aussi avec des propriétaires privés comme pour le projet du Val aux Lépreux.

### Le Val aux Lépreux : d'un ancien golf à un vallon agroécologique

En 2023, le Conservatoire a été sollicité par Xavier Menneson, propriétaire et gestionnaire du Domaine du Val à Grand-Laviers, pour l'accompagner dans son projet d'acquisition d'une partie des parcelles de l'ancien golf de Grand-Laviers. En effet, à la suite de l'arrêt de l'activité du golf en 2019, celui-ci a été laissé à l'abandon et commençait à s'enfricher. Des projets de mises en culture ont alors émergés mais n'ont pas été validés, notamment en raison des enjeux liés aux problèmes d'érosion et de ruissellement. Face au risque de dégradation de ce paysage et dans un objectif de préserver la biodiversité, le Conservatoire et M. Menneson ont alors signé un partenariat visant la mise en œuvre d'un projet agroécologique sur ce nouveau site : le Val aux Lépreux.

Ce projet, auquel sont associés la SAFER Hauts-de-France et le PNR Baie de Somme Picardie Maritime, concerne pour le moment 20,6 ha et permet au Conservatoire d'établir un diagnostic écologique du site et d'accompagner la mise en œuvre des opérations légères de restauration et une gestion pastorale qui sera développée prochainement.



Val aux Lépreux © D. ADAM



Terriers d'hyménoptères dans un ancien bunker du golf © D. ADAM



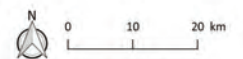
# Carte des nouveaux sites 2024

Le développement du réseau de sites contractualisés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en 2024



**Evolution des sites**

- Nouveau site
- Extension de la surface du site
- Renforcement et extension
- Renforcement de la maîtrise foncière
- Renouvellement du contrat
- Renouvellement et extension



Admin Express © IGN - Paris (2024)  
BD Topo © IGN - Paris, © IGN - Paris (2022)

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France - Marie HERAULDE - 17/02/2025



Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion, avec son équipe technique, en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue les travaux inscrits dans les programmes pluriannuels établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés : génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage. Aussi, des chantiers écoles ou de bénévoles sont organisés afin d'associer les habitants à la gestion des sites protégés.

Cette année, mise en lumière des opérations réalisées en régie ou par des établissements scolaires encadrés par nos techniciens ; sans oublier bien sûr un point sur les travaux inhabituels réalisés dans le cadre du LIFE Anthropofens.

## 30 têtes et 60 bras : réflexion et gestion sont là !

Le service technique du Conservatoire ce sont 25 permanents et 4 apprentis répartis dans quatre antennes : Boves, Chavignon, Lillers et Roost-Warendin.

C'est une équipe professionnelle assurant au quotidien la définition et la mise en œuvre concrète de la gestion sur les sites, le lien avec les partenaires agricoles, le suivi du pâturage et des prestations de travaux, la rédaction des cahiers des charges et la participation à la mise en concurrence annuelle... Tout ce qui a trait à l'application technique des plans de gestion.

Pour assurer ces missions, un parc matériel est disponible dont il faut assurer le suivi, l'entretien et les approvisionnements.

La répartition dans quatre implantations et le travail quotidien sur le terrain font que l'équipe au complet se voit peu.



Présentation du matériel technique sur batterie © S. GOUGAUD

Avant la fusion déjà, il y a eu le souhait de fédérer l'équipe technique à l'échelle Hauts-de-France autour d'un chantier sur 2 jours avec une soirée conviviale en gîte et ce qui est devenu depuis la traditionnelle raclette.

L'objectif est de faire du lien mais aussi d'échanger sur les techniques et pratiques de gestion, d'apprendre grâce aux compétences des uns et des autres, de permettre la réalisation de travaux d'ampleur et également de rencontrer un fournisseur de matériel pour des essais et démonstrations, ou un partenaire technique.

Le premier chantier a eu lieu en 2019. L'idée est désormais d'organiser ce chantier tous les deux ans en tournant dans les départements, ces journées demandant une mobilisation et une préparation assez conséquentes.



L'équipe en fin de chantier © S. GOUGAUD

### Ce que nous avons réalisé :

**En 2019 :** Nord et Aisne – Les prairies du Moulin Fontaine : retrait et pose de clôture, Etang de la Galoperie et RNN des Landes de Versigny : débroussaillage, déboisement. Présentation de matériel électrique pour le pâturage.

**En 2024 :** Pas de Calais – Coteau de Dannes-Camiers : débroussaillage de tunnels pour les chiroptères, entretien des clôtures, débroussaillage du coteau. Démonstration et essai de matériel sur batterie.

**En 2026,** nous nous retrouverons dans l'Oise et nous bouclerons ce premier tour des départements en 2028 avec la Somme.



## Des nouveaux postes pour de nouvelles missions !

Camille, Arthur et Gaëtan ont été recrutés courant 2023 et 2024 sur des nouveaux postes de techniciens encadrants. Répartis sur l'ensemble de la Région (Boves, Chavignon et Lillers), ce trio est chargé de conduire les chantiers en interne, mais surtout de dynamiser l'accueil de groupes constitués.

Ces deux grandes missions ont pour objectif de renforcer notre présence sur les sites, de développer notre accompagnement auprès des structures de notre territoire et du réseau de bénévoles. Ces trois mousquetaires ont plusieurs cartes en main pour les soutenir dans la mise en place des travaux :

- les autres membres du service technique (agent d'entretien d'espaces naturels, technicien gestion de site)
- des appels à bénévoles ultra motivés pour réaliser des actions en semaine et le week-end
- des groupes en formation (agricole, générale, technique...)
- des structures d'insertion professionnelle (chantier d'insertion, mission locale...)
- des travaux d'intérêt général (individuel ou en groupe)
- des établissements judiciaires,
- des structures médico-sociales (instituts médico-éducatifs, centres d'activités de jour, hôpitaux de jours pour adultes...)
- des activités de Team Building.



Accueil de jeunes dans le cadre du SNU à Versigny © M. GEORGES

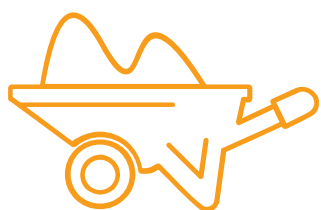
### ■ Des journées bien chargées !

Comme vous le savez, l'organisation de ces chantiers nature a pour objectif de restaurer et préserver les habitats naturels, mais pas que !

C'est un vrai **engagement citoyen**, les chantiers menés par les collègues techniciens encadrants encouragent la participation active. Aujourd'hui les chantiers sur les sites du Conservatoire sont devenus un levier d'action auprès de jeunes, de chercheurs d'emploi, de bénévoles, de TIG... Nous profitons également de ces journées pour promouvoir des comportements respectueux de l'environnement et sensibiliser les participants à l'impact de leurs gestes quotidiens. Le partage de connaissances est également au programme sur différents points : connaissances naturalistes, agricoles, techniques, mécaniques. Ces chantiers permettent également de créer des liens sociaux et de vivre des expériences enrichissantes en pleine nature.



Etudiants de BTS et Lycéens BacPro en chantier à Versigny © M. GEORGES



140 chantiers en 2024  
soit 2000 participants

50 établissements sont intervenus dont 25 établissements scolaires

34 chantiers grand public avec 375 participants



## Des partenariats scolaires gagnant - gagnant

### ■ Début d'un partenariat avec le lycée horticole de Raismes sur le site des Jardins aquatiques du Sabatier

Au cœur de la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers, subsistent des vestiges d'exploitations minières. Le chevalement du site des Jardins Aquatiques du Sabatier en est un des emblèmes. Dans les années 90, ce lieu a été renaturé afin que les locaux puissent profiter d'un espace naturel accessible pour tous entre les deux terrils du Sabatier, tous deux classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce site, composé d'une mosaïque de milieux intéressante pour la biodiversité, s'est toutefois refermé, faute de gestion régulière, et un peu oublié, au détriment des friches fleuries.

En 2022, la commune de Raismes, propriétaire, et le Conservatoire, ont conclu une convention de partenariat. Le Conservatoire a vite entrepris des discussions avec les écoles locales et cela a permis dès 2024 le début du partenariat avec le Lycée professionnel horticole de Raismes avec deux chantiers réalisés.

Le but des chantiers était, d'une part, empêcher l'accès aux véhicules motorisés aux berges de l'étang qui était trop endommagées ; d'autre part, rouvrir le pied et les alentours du chevalement afin de mettre en valeur le patrimoine culturel et historique mais aussi de préserver les rares pelouses sèches du site. Au total sur ces deux journées, c'est presque une quarantaine d'élèves qui sont venus effectuer des travaux en faveur de l'environnement sur ce nouveau site.



Chevalement du Sabatier © A. LASSELIN

### ■ Déploiement du partenariat avec la MFR d'Eclusier-Vaux

Le partenariat signé en 2023 entre le Conservatoire d'espaces naturels et la Maison Familiale et Rurale d'Eclusier-Vaux a pour objectif de faire découvrir aux élèves les sites d'intervention de l'association en Haute-Somme et les pratiques de gestion appliquées.

A chaque rentrée scolaire, le technicien encadrant présente aux nouveaux élèves de la MFR le Conservatoire, ses missions et ses actions puis les différents sites où ils interviendront au cours de l'année. Variés, les chantiers proposés permettent aux élèves de réaliser différentes missions : coupe de rejets, pose et entretien de clôtures fixes ou électriques... Les jeunes du lycée réalisent également de la fauche de layons avant l'arrivée des chèvres en pâturage sur le marais d'Eclusier-Vaux pour aider au déplacement des animaux sur site. Pour rendre vivant ce partenariat, le technicien encadrant du Conservatoire participe aux portes ouvertes de l'établissement ou encore aux jurys d'examens de fin d'année.

Ce partenariat important pour le Conservatoire permet de faire découvrir aux élèves la richesse écologique et les méthodes de gestion des différents milieux aux abords de la MFR. C'est également l'occasion de sensibiliser les jeunes apprenants au respect des écosystèmes. Le retour est très positif puisque les élèves présents sur les différents chantiers sont ravis de découvrir le travail de technicien et sont demandeurs de plus de chantiers. Certains souhaitent même intégrer l'équipe en stage.



Présentation en début de chantier à Eclusier-Vaux © C. HECQUET



Débroussaillage du coteau d'Eclusier-Vaux © C. HECQUET



## Retour sur 2 ans de gestion d'un site d'exception

### ■ Un site d'exception, des usages bien présents

Le site des Hemmes de Marck, situé sur le Domaine Public Maritime, et couvrant 427 ha répartis sur les communes de Calais, Marck et Oye-Plage, fait l'objet depuis 2020 d'une convention partenariale entre la DDTM (service de l'Etat, propriétaire) et le Conservatoire. Il fait partie d'un réseau de sites littoraux à forts enjeux écologiques, avec à proximité la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye et le site du Fort Vert, gérés par Eden62. Ce site se distingue par sa diversité d'usages, avec une activité cynégétique particulièrement prégnante, illustrée par la présence de 102 huttes de chasse. Le plan de gestion, mis en place depuis 2022, repose sur deux axes principaux : d'une part, la gestion des travaux cynégétiques, demandés annuellement par les chasseurs et soumis à autorisation par la DDTM, via des fiches actions détaillant des interventions telles que la fauche des pourtours de mares, le curage, le débroussaillage, ou encore l'évasement des berges ; et d'autre part, une approche plus globale qui prend en compte la préservation des milieux naturels et des espèces.

### ■ Une mise en œuvre concertée

Dans le cadre de la gestion du site, un partenariat agricole a été mis en place avec un exploitant local depuis 2023. Il réalise des fauches exportées autour de certaines mares de chasse

(5,7 ha en 2024) et met en place du pâturage ovin sur 1,1 ha d'une zone pelousaire. Afin d'optimiser la gestion des milieux et de soutenir l'activité de l'éleveur, l'extension du pâturage est prévue en 2025 sur des zones initialement destinées à la fauche. Cette évolution permettra à l'exploitant de disposer de surfaces plus étendues pour ses animaux, tout en garantissant le maintien des milieux de pelouses dunaires et de prés salés ouverts. Cette adaptation ne pose aucune contrainte pour les chasseurs, qui y voient même un intérêt pour la préservation du paysage et de la biodiversité locale. Des travaux de débroussaillage et de fauche exportée sont également réalisés chaque année sur les prés salés, afin de maintenir ouverts ces milieux à fort intérêt patrimonial. En parallèle, des chantiers nature ont été organisés, impliquant des écoles ou l'équipe du CEN lors d'une réunion interne. Une étude hydro-géomorphologique menée par le bureau d'études Géodunes a débuté en 2024 et se poursuit en 2025 pour analyser le phénomène d'accrétion exceptionnel observé sur le site et l'impact des travaux de curage annuels.

Le travail mené en étroite collaboration entre le Conservatoire, la DDTM et l'association de chasse a permis d'aboutir à un document de gestion partagé et une mise en œuvre opérationnelle concertée en faveur du patrimoine naturel d'exception du site. Chaque année l'organisation d'un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires permet d'ancrer davantage ce travail collectif.



Brebis paturant sur le site des Hemmes de Marck © S. BEZILLE



## ■ Travaux historiques en faveur de la conservation de la tourbière à Blangy-Tronville et dans les marais de Sacy



Curage par une pelle sur flotteur © J. HUMMEL

**A Blangy-Tronville**, le Grand marais de la Queue est classé en Arrêté de Protection de Biotope depuis 1987. Le Conservatoire en devient gestionnaire en 1994. Dès 2004, le Conservatoire installe un seuil temporaire sur le fossé exutoire principal du marais.

Grâce au programme LIFE, un nouvel ouvrage de gestion du niveau d'eau a été mis en place (seuil réglable au moyen de planches amovibles en aluminium) afin de disposer d'un équipement de régulation des niveaux d'eau dans la tourbière à la fois durable, manipulable et plus précis.

En parallèle, une partie des secteurs les plus tourbeux (8200 m<sup>2</sup>) ont été restaurés par déboisement, dessouchage et décapage, et une zone de sources a été désenvasée par la technique d'aspiro-draguage (2500 m<sup>3</sup> de vase ont été extraits de l'étang).

Pour ce faire, la vase a été pulsée dans une tuyauterie de 500 ml directement sur la culture d'épandage située 35 m au-dessus du marais. L'entreprise a dû faire fabriquer une hélice plus costaudes pour la pompe afin de pousser les vases à cette hauteur. Au préalable, des digues temporaires de retenue de la vase ont été élevées dans le champ puis effacées au moment de l'épandage. La technique a permis d'épargner la zone humide et les difficultés et coûts liés au déplacement des volumes par la route.

Sur le site des **Marais de Sacy** différentes opérations de restauration ont été réalisées grâce à ce même programme au cours de l'année :

- La remise à jour d'horizons tourbeux favorables à la reconstitution de bas-marais par reprofilage de berge et étrépage dans le marais de Monceaux sur une surface de 7600 m<sup>2</sup>.
- La restauration de milieux ouverts envahis par les ligneux par action de broyage et rognage de souches sur une surface de plus de 3 hectares.
- L'amélioration des conditions de pâturage par la pose de clôture fixe sur un linéaire de 1500 m dans le marais Saint Martin.



Aspiro dragueuse en action © G. RIVIÈRE

- Comme à Blangy, la réactivation de sources infra-aquatiques, par curage mécanique, dans une parcelle du marais de Sacy-le-Grand. Une surface de 4000 m<sup>2</sup> était concernée pour un volume de vase extraite de 2000 m<sup>3</sup>.

Cette dernière opération s'est réalisée en deux phases.

Dans un premier temps, la mise en place du chantier avec l'amenée de trois pelles de 14 à 23 tonnes, dont une équipée d'une flèche de 15 mètres de long, d'une barge et d'un bateau pousseur. L'entreprise a pu réaliser un bassin de décantation temporaire à proximité directe de la zone de désenvasement. Une pelle placée sur des flotteurs effectuait le curage et la charge de la barge avec la vase. Le bateau pousseur ramenait la barge en bord d'étang où une pelle vidait la vase dans le bassin de décantation. La troisième pelle étalait elle la matière fraîchement déposée sur toute la longueur du bassin.

Dans un second temps et après 7 mois de séchage le produit était devenu manipulable pour les tracto-bennes. L'épandage a alors pu être réalisé. Le Conservatoire avait dès la réflexion du projet demandé les analyses des vases et obtenu les accords d'épandage en terrain agricoles.



Pose d'un seuil © G. RIVIÈRE



# Le plan de gestion des Coteaux du Chemin des Dames

Depuis plus de trente ans, le Conservatoire intervient sur le territoire du Chemin des Dames pour contribuer à la préservation des coteaux calcaires. En effet, c'est en 1993 que le premier bail emphytéotique a été signé pour la préservation des communaux de Chermizy-Ailles, faisant parti des premiers sites d'intervention du CEN dans le département de l'Aisne. En 2015, cette volonté locale de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel prend un tournant avec la création de la réserve naturelle régionale (RNR) des Coteaux du Chemin des Dames qui compte 11 sites. En découle la rédaction du premier plan de gestion de la réserve (2019-2023), incluant cinq autres sites non classés, le but étant d'avoir une approche fonctionnelle des coteaux au sein du territoire. Au terme de ce premier plan de gestion, compte tenu de la contractualisation de nouveaux sites et de la nécessité de donner un cadre au futur document de gestion, une entité cohérente de gestion (ECG) a été définie. À la suite de ces évolutions, 24 sites sont inclus dans ce périmètre et font ainsi parti intégrante du nouveau plan de gestion 2025-2029.

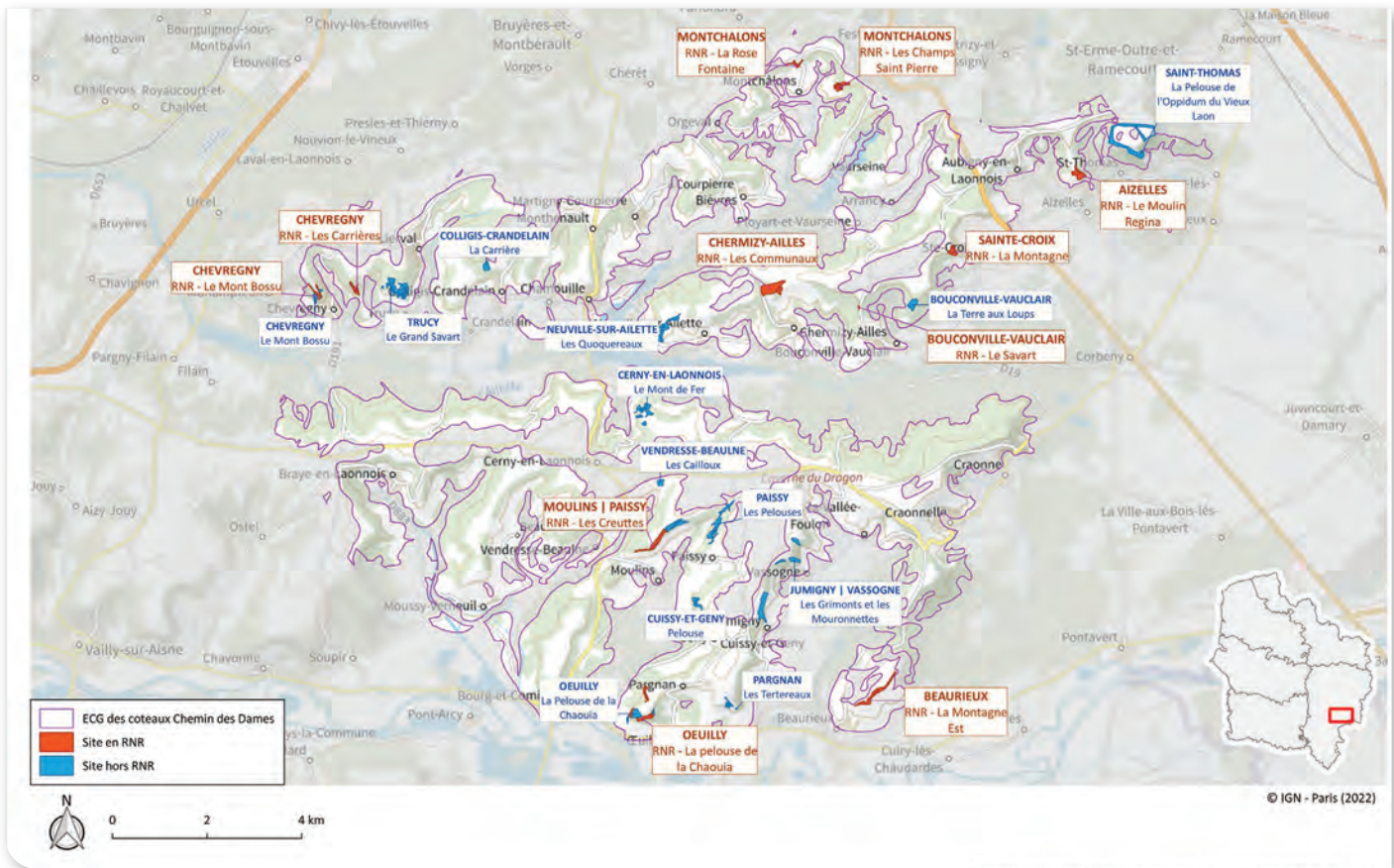
## ■ De très forts enjeux !

Dans l'état des connaissances, cinq grands enjeux de conservation ont été retenus :

- La dynamique des coteaux calcaires, du sol à nu jusqu'aux fourrés, permettant de préserver des végétations endémiques du Laonnois et des espèces de la flore et de la faune pour lesquelles le Chemin des Dames a une responsabilité majeure pour leur conservation à l'échelle régionale. On peut notamment citer l'Aster amelle, emblème de ce territoire.
- Les sources tuffacées et la cryptoflore associée. Formations typiques des résurgences calcaires auxquelles certains habitats et espèces de mousses sont inféodées.
- Le couvert boisé, permettant de maintenir des facteurs propres aux boisements et à la conservation d'espèce liées.
- Les Chiroptères, groupe de faune bien représenté sur le territoire du Chemin des Dames, profitant d'un paysage marqué par des trames vertes et un réseau dense de cavités et gites qu'il s'agit de préserver.
- Les objets géologiques, à la fois en tant que support de vie pour de nombreuses espèces rupicoles, mais aussi pour leur inclusion dans un Géosite inscrit à l'inventaire du patrimoine géologique présentant un intérêt certain au niveau régional.

## ■ Le plan de gestion en quelques chiffres

- Presque la moitié des espèces de la flore connues en Hauts-de-France sont relevées au sein de l'ECG.
- Présence d'un quart des espèces de Rhopalocères (papillons de jour) signalée en HDF.
- 11 objectifs à long terme pour 65 objectifs opérationnels.
- Un peu plus de 500 actions de gestion ont été préconisées pour répondre aux objectifs.
- 20 communes RNR sur les 48 concernées par l'ECG sont à minima concernées par un site contractualisé.



Carte de l'Entité Cohérente de Gestion des coteaux du Chemin des Dames

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on aime, ce qui nous touche ou nous émeut, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'attache à rendre accessible au plus grand nombre le réseau de sites naturels gérés en région. On compte ainsi plus de 200 espaces propices à la balade librement, et presque autant en accès accompagné, qui permettent à tous de profiter de la diversité des paysages et des ambiances de la nature régionale. Beaucoup sont dotés d'un panneau d'information ou d'un parcours pédagogique. Entre sentiers aménagés pour les personnes à mobilité réduite et sites intimistes, l'offre de découverte est riche et diversifiée.

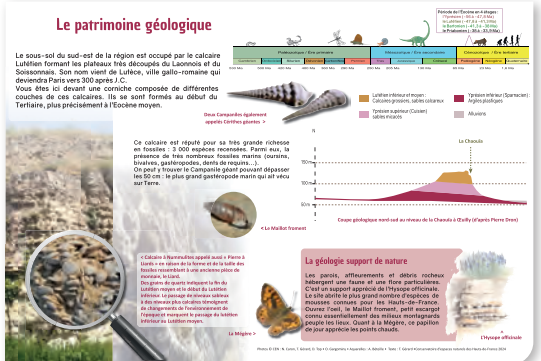
Pour les plus curieux de nature, le Conservatoire propose également des activités nature grand public : sorties nature, chantiers bénévoles, suivis participatifs, conférences thématiques... ce sont plus de 500 événements qui sont organisés chaque année par l'équipe salariée et les nombreux bénévoles qui s'investissent à ses côtés. Le public scolaire n'est bien sûr pas oublié avec de multiples interventions réalisées tout au long de l'année. Autant d'activités dont la diversité est ici présentée.

## ■ Découvrir le réseau de sites préservés

« Accueillir le public sur les sites » est l'un des objectifs du Plan d'actions quinquennal 2023-2027 (Ambition 2 : Renforcer l'assise citoyenne du CEN). La dynamique d'aménagement des sites naturels engagée de longues dates a donc continué en 2024. Des visuels obsolètes et vieillissants ont été revus et réimprimés permettant d'actualiser les informations proposées aux visiteurs : nouveaux partenariats, actualisation de la gestion, découverte d'espèces... Citons par exemple les panneaux d'accueil des sites du Plessier sur Bulles, Fignièrès, Blangy-Tronville, Boves ou encore Longpré-les-Corps-Saints. Les équipements pédagogiques de la Hottée du Diable à Coincy (Aisne) ont également été revus dans leur intégralité en cohérence avec le Plan de valorisation du site engagé depuis 2021. En parallèle, de nouveaux panneaux d'accueil et sentiers de découverte viennent compléter le réseau de sites aménagés. Les curieux de nature pourront ainsi découvrir par exemple dès 2025 les sites de la Chaouià à Oeuilly, de la Pelouse de Saint-Leu-d'Esserent, du Fort de Grattepanche dans la Somme, du Marais de Blangy-sur-Ternoise ou encore de la Sablière d'Hamel.

## ■ Aboutissement du sentier de la Montagne de Frise

Le site de la Montagne de Frise est très prisé pour son panorama sur les méandres de la Somme et son ambiance si particulière. En 2022, en parallèle d'une évaluation de l'impact des pratiques (randonnée, VTT, trails) sur le patrimoine, un stage a permis de mener une étude qualitative de la fréquentation (plus de 20 000 visiteurs comptabilisés par l'ecompteur) et de proposer un programme d'actions ciblées à court terme. Après une phase d'aménagement visant à canaliser les promeneurs menée en 2023, des supports de sensibilisation du public aux différents patrimoines, historique, géologique, et naturel, ont été créés en 2024. Ils accompagneront la visite des promeneurs le long du sentier en les informant tout en les encourageant à rester sur le tracé délimité par des filins. De son côté, la commune de Frise a publié un arrêté municipal qui rappelle les bonnes pratiques à adopter pour préserver ensemble ce site naturel d'exception.



Visuel du pupitre sur le thème de la géologie à Oeuilly



Panneau du Fort de Grattepanche © P. FICHAUX



Intégration des panneaux à Frise © P. TRONGNEUX

## Festival des Tourbières et supports de sensibilisation



### ■ Mêler Nature et Culture

Les 29 et 30 juin derniers a eu lieu le Festival des tourbières à l'espace Gaston Gambier de Camon (à côté d'Amiens). Les plus de 2000 personnes accueillies sur les 2 jours ont pu (re)découvrir les tourbières des Hauts-de-France et de Wallonie, tout en profitant des activités artistiques et des espaces de restauration.

Cet événement a été organisé dans le cadre du LIFE Anthropofens avec l'implication de nombreuses structures et experts qui œuvrent pour les tourbières. Il a été financé par l'Union européenne, l'Agence de l'eau Artois-Picardie, l'Office français de la Biodiversité, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Département de l'Oise et avec le soutien logistique de la Commune de Camon, du Département de la Somme et d'Amiens métropole.

### ■ Un village pour parler Tourbière

Plusieurs espaces et temps forts ont eu lieu. Un village associatif a été installé avec plusieurs stands présentant ce que sont les tourbières, leur histoire, quels rôles elles jouent, comment les étudier, les restaurer et les gérer. Chaque sujet a été décliné en stands de découverte, d'observation et de manipulation. Des ateliers naturalistes, des jeux grandeur nature ou encore la création d'une œuvre commune ont été réalisés au sein de ce village afin d'impliquer le public.

Des conférences ont été animées par différents spécialistes du Conservatoire d'espaces naturels et de l'Université Picardie Jules Verne.

Pour les plus avertis, les acteurs régionaux œuvrant à la restauration et à la préservation des tourbières étaient présents pour expliquer leur travail et exposer leur matériel. Les plus petits ont pu apprécier le parc d'animaux composé de chèvres et moutons des éleveurs partenaires.

Des sorties nature ont été organisées au départ à vélo de l'Espace Gaston Gambier pour découvrir le Grand Marais de la Queue à Blangy Tronville, et avec un retour en canoë.



Festival des tourbières © M. FRANQUIN



Beggars Banquet © V. DROMARD

### ■ Les Tourbières, c'est aussi Rock'n'roll

Pour les amateurs de prestations artistiques, le week-end a été ponctué de représentations musicales, théâtrale, ou encore circassienne avec l'Arrache Fanfare, «Eau Fil de Soi», Conte là d'ssus, Funky Jazz gang, Théâtre des turbulences et Unam Circus, ainsi que des kamishibai et jeux picards d'Une Somme de jeux.

Les groupes Last Night We Killed Pineapple, Space Alligators et Beggars Banquet (tribute Rolling Stones) ont ambiancé la soirée du samedi.



Les 7, 8 et 9 juin 2024, la Région Hauts-de-France et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France ont donné rendez-vous aux habitants de la région pour découvrir la beauté et la richesse de la nature préservée au plus près de chez eux.



Visite de la Réserve naturelle de Boves lors de l'inauguration © I. GUILBERT

Balades guidées, randonnées, visites au crépuscule, animations musicales... Au total ce sont 64 manifestations qui ont été organisées le temps d'un week-end partout dans l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme. Plus de 600 participants ont participé à ces animations et ont été très satisfaits de cette 1<sup>ère</sup> édition, en témoignent les retour des questionnaires satisfaction.

L'opération Hauts-de-France Nature a été annoncée lors d'une Conférence de presse organisée le 31 mai 2024 à la Réserve naturelle nationale de l'étang Saint-Ladre à Boves (Somme). Les journalistes présents et leurs confrères en visio ont pu questionner Christophe Lépine, Président du Conservatoire, et Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, sur l'ambition partagée et les objectifs de l'opération. « Avec Hauts-de-France Nature, nous souhaitons faire découvrir ou redécouvrir aux habitants des Hauts-de-France les richesses naturelles exceptionnelles qui se trouvent à côté de chez eux » ont-ils résumé de concert.

Le lancement officiel a été organisé le vendredi 7 juin à la Réserve naturelle régionale des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert en présence de Véronique Teinturier, Vice-Présidente en charge de la biodiversité à la Région, d'élus locaux et d'élèves de l'aire terrestre éducative (ATE) voisine.

A noter qu'Hauts-de-France Nature a été relayée sur les ondes de Ici Nord et Ici Picardie avant et pendant le week-end de l'opération et que des spots publicitaires ont été diffusés sur France 3 la semaine précédente.

■ « La nouvelle vie du Toaillon peut maintenant commencer »



Couverture et pages intérieures du livre

L'opération s'est achevée le dimanche soir en musique avec un concert folk-acoustique en pleine nature, tout en guitare et voix par l'artiste Umo au Bois du Toaillon, à Le Favril, devant une vingtaine de participants. L'ouvrage « La nouvelle vie du Toaillon » a été présenté ce même jour en présence d'Eric Derville, donateur de ce bois de 135 hectares à la Fondation Espaces naturels de France. Edité par l'Agence Nature, il raconte l'histoire de cet espaces naturel depuis les années 1970 jusqu'au 2 août 2023, date de la signature officielle de l'acte notarié.

## ■ Mieux connaître nos adhérents pour mieux les fidéliser

Dans son plan d'actions quinquennal 2023-2027, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a réaffirmé son ambition de renforcer son assise citoyenne. L'une des actions prévues consiste à rédiger une stratégie marketing pour mieux comprendre les besoins et attentes des adhérents – actuels et futurs. La 1<sup>ère</sup> étape de ce travail est de les questionner pour identifier les points forts et les faiblesses des actions.

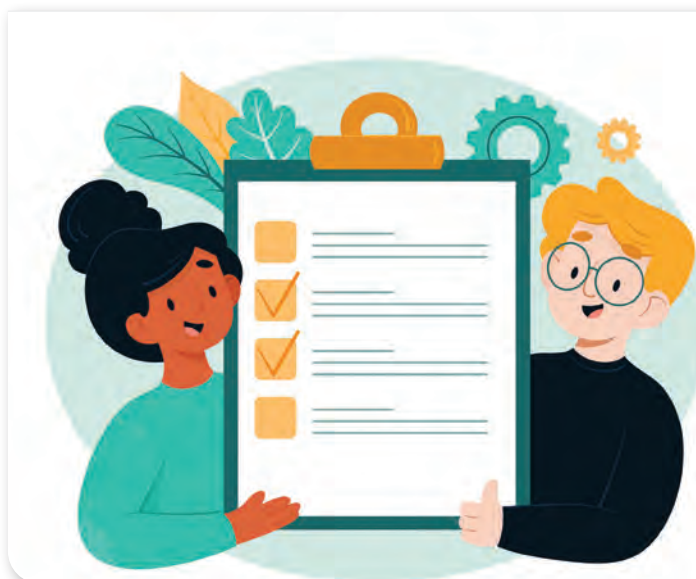
Océane, stagiaire en 3<sup>ème</sup> année de BUT Techniques de Commercialisation, a mené une enquête à laquelle plus de 500 personnes ont répondu, dont plus de 300 adhérents.

A la question, qu'est ce qui les motive à adhérer, ils ont répondu :

Réponse n°1 : ils aiment la **capacité d'action concrète** du Conservatoire

Réponse n° 2 : ils **aiment la nature** et veulent qu'on la **protège**

Réponse n°3 (ex-aequo) : ils veulent **que les actions du Conservatoire continuent** et soutiennent la préservation de la **biodiversité proche de chez eux**.



## ■ Si les terrils nous étaient contés



Aménagement actuel du terril de l'Escarpelles © M. GAUTIER



Contribution du grand public au projet © M. GAUTIER

Les terrils de l'Escarpelle et des Pâturelles se situent dans le Nord, au cœur du bassin minier. Le Département du Nord en a confié officiellement la gestion au Conservatoire depuis 2024.

S'étendant sur presque 100 ha répartis entre les communes de Roost-Warendin et Râches dans l'agglomération du Douaisis, il fait partie du Site Classé «78 terrils formant la chaîne des terrils du Bassin minier du nord de la France » pour ses caractères historique et pittoresque depuis 2016. Ce classement qui traduit pour une certaine part en droit français le périmètre du label UNESCO historiquement obtenu nécessitait de s'intéresser à la dimension paysagère de notre gestion écologique. Cette démarche a été effectuée en 2024 par Mael Gautier Dalnoky, élève ingénieur paysagiste, qui a analysé nos propositions de gestion et caractérisé le terril au regard du classement de site.

En complément de nos préoccupations écologiques, il a défini des ambiances paysagères, discuté avec les usagers et s'est imprégné de vues, d'odeurs et de sensations qui parfois nous échappent.

Cette approche n'est pas restée sensitive mais s'est traduite concrètement par un dossier réglementaire mêlant paysage et écologie. Il sera présenté en Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, ce qui permettra à terme de réaliser les opérations nécessaires à la gestion écologique tout en tâchant de valoriser le site auprès du public sans le dénaturer.



## ■ 50 Motivés par la nature à Dannes-Camiers

La 5<sup>ème</sup> édition de Motivés par Nature faisait halte à Dannes-Camiers en 2024. Comme à chaque fois, l'accent était mis sur la convivialité et la sensibilisation du grand public au travers d'un chantier bénévole. Ce sont 50 volontaires qui ont aidé l'équipe du Conservatoire ce samedi 28 septembre dans des conditions météorologiques idéales et face à un superbe panorama. Ratissage et ramassage de foin après la fauche du bas marais et coupe de rejets au sein d'un réseau de mares temporaires et sur les pourtours d'un plan d'eau étaient au programme de 3 ateliers animés par les techniciens de l'antenne lilloise. En parallèle des actions d'entretien, un test d'étrépage de placettes a été réalisé, il a pour objectif de favoriser l'extension sur le site du Scirpe penché, petite cypéracée pionnière des bas marais.

L'organisation de ce chantier a été soutenu par la commune de Camiers qui a mis à disposition des barnums pouvant accueillir les participants dans de bonnes conditions. L'entreprise Eqiom, ancien exploitant de la carrière et qui continue une activité de transformation sur le site, s'est-elle aussi associée à l'évènement en finançant le repas des bénévoles et en permettant l'achat de matériels. Soulignons également le soutien et l'aide durant et en dehors du chantier d'Hubert Brabant, Conservateur bénévole du site.

A noter le test d'une plateforme de covoiturage pour mutualiser les trajets des participants. Cet essai sera conforté en 2025.



## ■ Camp de Sissonne 94°RI : du salon des maires à la campagne champenoise !

Dans le cadre du salon des maires et des collectivités, une conférence a eu lieu le 19 novembre sur le stand du ministère des Armées et des Anciens combattants rassemblant le camp de Sissonne 94<sup>ème</sup> RI et le Conservatoire. Ce moment d'échanges a permis d'évoquer les actions de communication (sortie nature, transhumance) et pédagogiques (animations scolaires, chantiers nature) mises en œuvre sur le camp afin de sensibiliser le grand public et les scolaires à la préservation de la biodiversité.

La 8<sup>ème</sup> édition de la transhumance a été un temps fort sur le camp de Sissonne en 2024. Le samedi 11 mai au petit matin, 300 personnes ont accompagné les 580 brebis sur un parcours d'environ 22 kilomètres. Cette manifestation organisée par le Conservatoire, le GAEC Gosset et l'armée, n'a pas démenti le succès des années précédentes.

A la mi-journée le traditionnel méchoui fût très apprécié et a permis aux marcheurs de reprendre des forces afin de boucler les 9 derniers kilomètres pour arriver sur le camp de Sissonne 94<sup>ème</sup> RI.



Salon des maires © Ministère des armées

Une fois arrivée les brebis ont pu retrouver les pelouses calcicoles du camp et les participants ont pu se rafraîchir autour d'un verre de l'amitié avant de regagner la ferme de Montloué pour profiter d'un marché du terroir qui clôturait cette journée conviviale.



Transhumance sur le camp militaire de Sissonne © D. FRIMIN

## En 2024, le Conservatoire a parlé cailloux !

Pas que les années précédentes avaient oublié cette belle thématique, mais 2024 a été une année de nouveautés en ce domaine, notamment vers les scolaires.

### ■ La géologie en scolaire, une première !



Avec la société STB Matériaux partenaire du Conservatoire depuis 10 ans, le Conservatoire organise des visites destinées au grand public sur

leurs sites de Hamel et de Vitry en Artois.

En janvier 2024, l'idée est venue avec notre partenaire d'étendre ces sorties aux CM2 de l'école Jean Jaurès de Vitry en Artois.

La géologie, un thème peu abordé par le Conservatoire, devenait une évidence, mais comment attirer l'attention d'un jeune public pendant 2h30 environ ? Le site de Vitry en Artois, sablière en activité se prêtait à ce nouveau thème.

Les principaux objectifs fixés en partenariat avec l'institutrice et STB Matériaux étaient :

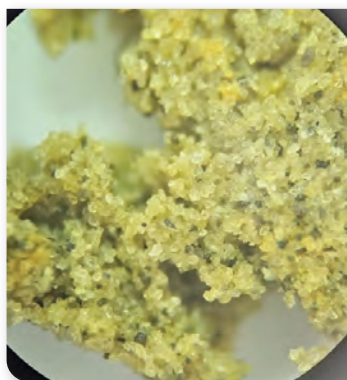
- Découvrir une carrière autrement, avec l'histoire d'un grain de sable ;
- Instaurer du vocabulaire lié à la géologie ;
- Manipuler la matière ;
- Observer des grains de sables à la loupe binoculaire ;
- Créer de nouveaux outils pédagogiques liés au thème ;
- Rendre accessible cette sortie aux élèves PMR.

Au cours de cette sortie, les élèves ont pu créer, manipuler, observer et comprendre le phénomène d'érosion des roches. Le tout d'une façon ludique et pédagogique.

Les retours ayant été très positifs, en 2025, 2 nouvelles sorties sont prévues sur ce thème pour les écoles.



Les enfants découvrent les sables © B. MAILLET



Sable à la loupe binoculaire © B. MAILLET



Le matériel utilisé © B. MAILLET

### ■ GéodéO 2024, un grand cru !

Depuis 2022, GéodéO propose aux curieux de géologie, divers outils pédagogiques, ludiques et accessibles. De petits films d'animation, des paléo-environnements, un fascicule. En 2024, GéodéO s'enrichit encore !

Nouveaux films, nouveaux paléo-environnements, mais surtout nouveaux outils :

- un marque-page incluant l'échelle des temps géologiques ;
- des cartes paléogéographiques ;
- une activité pédagogique ;
- des webinaires, les Cafés GéodéO.

Les Cafés proposent d'approfondir certains sujets géologiques en donnant directement la parole aux experts. La formule est simple : une trentaine de minutes de présentation suivi d'un échange avec l'auditoire. Le tout est enregistré et mis à disposition sur la chaîne Youtube du Conservatoire. Six ont déjà eu lieu sur des sujets aussi divers que les faunes du Quaternaire, sciences et charbon ou le changement climatique. À découvrir sans modération !

Autre action 2024 : la diffusion de GéodéO aux collèges et lycées de la région. Ainsi, les 7 paléo-environnements, le fascicule « Mondes merveilleux des temps passés » ainsi que le marque-page ont été imprimés et envoyés à près de 1000 établissements de la région. Objectif : faciliter l'accès de GéodéO aux enseignants de SVT et ainsi contribuer à éveiller leurs élèves aux richesses géologiques.

Les retours sont à ce jour très positifs et gages que cette action a du sens.



Nouveaux films bientôt sur vos écrans !



## ■ Mise en lumière des araignées dans l'Aisne

Née d'un intérêt croisé pour les araignées entre un animateur et un chargé d'études, une nouvelle thématique d'animation a fait son apparition.

Cela s'est notamment traduit par l'organisation d'une conférence par Christine Rollard, biologiste aranéologue au Muséum national d'Histoire naturelle et de sorties grand public. L'univers des araignées a rencontré un vif intérêt auprès des participants et a permis de briser bon nombre d'idées reçues. Le succès est tel, que les araignées font maintenant partie intégrante des projets pédagogiques. Conscient du potentiel, le sujet continuera de tisser sa toile au niveau régional en 2025, permettant de redorer leur image.



Conférence sur les araignées réalisée par Christine Rollard © N. CARON

## ■ Vie des Aires terrestres éducatives



Échanges entre 3 ATE du CEN Hdf à la Chaussée-Tirancourt © L. THUILLIER

Les projets scolaires en pédagogie active « Aires terrestres éducatives » se renforcent, avec 8 ATE labellisées en 2024 au CEN ! Ces ATE se trouvent sur les communes de Cambrin (62), Cunchy (62), Lallaing (59), Roost-Warendin (59), Chauny (02), Sissonne (02), La Chaussée-Tirancourt (80), et nouvellement créée en septembre 2023, et labellisée dès la 1<sup>ère</sup> année : l'ATE de Douai-Dorignies (59). Encore de beaux projets réalisés : ATE Tour, mise en place de pâturage, chantiers nature, communication, ateliers ludiques, création de logo de l'ATE, poses de pièges-vidéos, etc. Nos « Conservateurs en herbe » continuent d'œuvrer à la gestion et conservation de la biodiversité locale.

## ■ Dispositif « Fenêtres sur l'Eau » de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

Ce dispositif a pour vocation de partager la connaissance sur l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité et faire comprendre les problématiques liées, pour des élèves de primaire et collège. Il se divise en 4 temps forts : Atelier en classe d'apprentissage / Découverte sur site / Rencontre d'un « acteur de l'eau » local (gestionnaire, agriculteur, élu, pêcheur, etc.) / Restitution des élèves. Pour 2024, 5 projets ont été assurés auprès des écoles de : Camiers (Domaine du Rohart), Maroilles (RNR Prairies du Val-de-Sambre), Pont-sur-Sambre (RNR Pantegnies), Louvroil (Le Pot d'Argent), Auchy-les-Hesdin (RNR Marais de la Grenouillère).



Rencontre de M. Delivynne, éleveur faisant pâturer ses vaches sur la RNR de Pantegnies © F. LECOCC

## ■ Développement de la sensibilisation autour des Plans d'action



A la découverte des pollinisateurs © Y. CUENOT

Coordinateur des plans d'action (PA) « Vipère péliade », « Pollinisateurs » et « Odonates » en partenariat avec la DREAL, le Conservatoire développe depuis plusieurs années la sensibilisation autour de ces thèmes. Des animations scolaires et grand public ont été assurées sur les 5 départements de la Région, et des outils pédagogiques sont créés au fur et à mesure des animations. Cette année, ces projets se sont vus renforcés, afin de démultiplier les actions de sensibilisation. Ce sont également des projets permettant au Service Animation de travailler main dans la main avec le Service Scientifique.



Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les Communes et intercommunalités, les agences de l'eau, matérialisés par l'agrément État-Région (article L 414-1 du Code de l'environnement). Les Conservatoires mènent à ce titre des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.

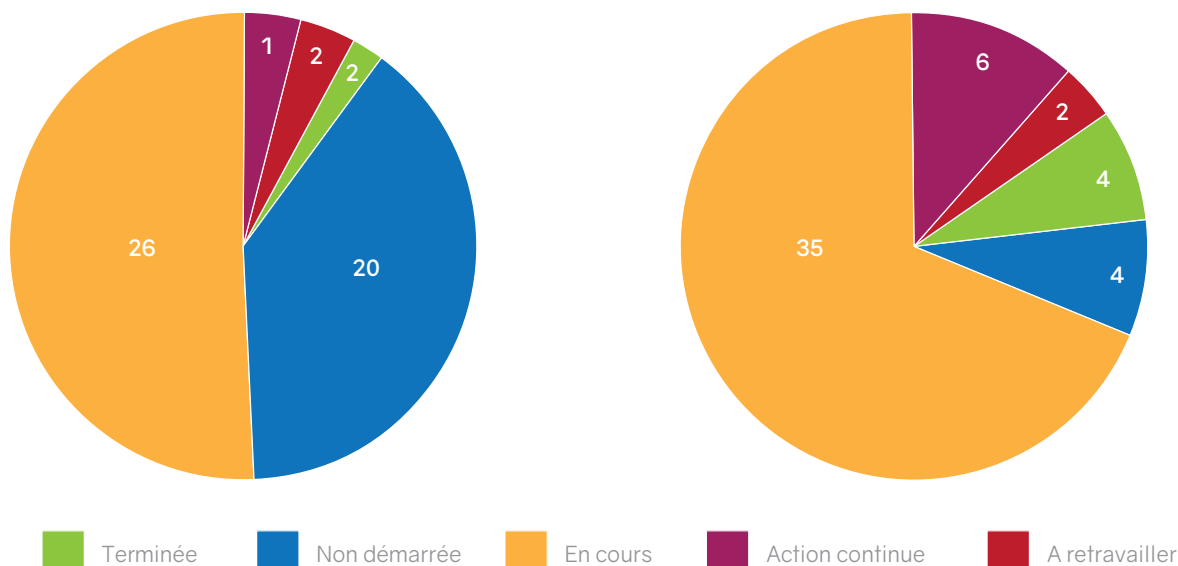
En 2024 l'animation du plan d'actions territorial de la stratégie aires protégées auprès de l'Etat a été mobilisateur ; mais l'accompagnement des entreprises privés, dont le rôle dans la prise en compte de la nature n'est pas à négliger, s'est renforcé.

## Fin du premier PATSAP 2022-2024 : le bilan

Le premier Plan d'Action Territorialisé de la Stratégie Aires Protégées (PATSAP) 2022-2024 piloté par le Comité Régional de la Biodiversité (CRB), porté par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) et la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et animé par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Hauts-de-France arrive à son échéance. L'ensemble des structures régionales identifiées comme pilote d'action ont été sollicité par le CEN et la DREAL Hauts-de-France pour compléter les fiches de suivi par action mises à disposition par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ces fiches ont fait l'objet d'une synthèse par mesures afin d'être utilisées pour élaborer le bilan par objectif de la stratégie régionale. Ce dernier a été présenté auprès de la Commission Spécialisée Aires Protégées (CSAP) du CRB le 15 novembre 2024, où un comparatif de l'état d'avancement des actions entre 2023 et 2024 ainsi que les leviers, freins et perspectives pour chaque objectif ont été dévoilés.

Sur les 86 leviers nationaux, 50 ont été atteints en Hauts-de-France. Les diagrammes circulaires ci-dessous donnent un comparatif de l'avancement des actions entre novembre 2023 et novembre 2024. De nombreuses actions ont pu être mises en œuvre depuis 2023 et parmi les actions terminées on peut citer l'action 1.1.3 « Renforcer la cohérence du réseau N2000 terrestre – désignation de ZSC dans le cadre du LIFE anthropofens » qui a permis une extension de 64 ha supplémentaires (1687 ha en tout) pour la ZSC « Marais arrière littoraux picards » et la création de la ZSC « Le marais de Villiers ».

Etat d'avancement des actions du PATSAP 2022-2024 (en nombre d'action) entre 2023 et 2024 :



Les éléments de présentation, le compte rendu et le bilan du PATSAP seront mis à disposition sur la plateforme OSMOSE du réseau des membres PATSAP. Le compte-rendu reprendra la stratégie d'actualisation du premier PATSAP, validée par les membres de la CSAP. Une fois finalisé, le bilan de la stratégie servira de socle pour son actualisation et les membres du réseau seront sollicités au cours du premier semestre 2025 afin de coactualiser les fiches action du premier PATSAP qui intégreront le deuxième PATSAP. Un séminaire est prévu au cours du premier semestre 2025 par l'OFB pour accompagner cette démarche. La stratégie nationale actualisée devrait voir le jour à l'été 2025. Une fois publiée, la stratégie régionale actualisée sera analysée afin de correspondre au mieux aux attentes nationales.



Levée de soleil sur la zone de baguage du Marais de Guînes © L. ROUSSEAU

## ■ Des travaux pour l'accueil du Phragmite aquatique

En 2024, le Fonds vert, dispositif visant à accélérer la transition écologique dans les territoires, ciblait à nouveau les actions portées par les PNA. Dans le cadre de sa mission d'animation de la déclinaison régionale du PNA en faveur du Phragmite aquatique, le Conservatoire a sollicité les différents gestionnaires d'espaces naturels en Hauts-de-France afin de faire émerger des actions de restauration de milieux favorables à l'espèce. L'amélioration de la capacité d'accueil de sites de halte migratoire est une des actions phare de la déclinaison Hauts-de-France du PNA.

Ainsi, deux sites gérés par Eden 62 ont pu bénéficier d'un financement par le Fond vert via un dépôt de dossier coconstruit par le syndicat mixte et le CEN :

- Le domaine de Bellenville, dans le béthunois, site de halte potentiel.
- Le marais de Guînes, site de halte avéré et station de référence au niveau régional pour le suivi par le baguage.

Sur le Domaine de Bellenville, les travaux consistaient à déboiser une zone de peupliers afin de permettre une jonction entre deux secteurs favorables au Phragmite aquatique et ainsi de proposer une surface de milieux fonctionnels plus importante.

Sur le Marais de Guînes, les travaux s'étaleront sur plusieurs années et viseront, d'une part, à la restauration de la fonctionnalité de casiers hydraulique (afin de pouvoir maintenir des niveaux d'eau hauts dans ces derniers) et d'autre part à des opérations de restauration de milieux de roselières ou prairies tourbeuses (débroussaillage, fauche et étrépage).

## ■ How to build your Geopark ?

En 2021, le PNR des Caps et Marais d'Opale et les Kent downs national Landscape se sont engagés dans une démarche passionnante : la construction d'un geopark, commun, candidat au label UNESCO Global Geopark.

Les geoparks sont animés par l'idée que la géodiversité est un outil formidable pour expliquer l'environnement dans lequel nous vivons. Mais il ne s'agit pas de parler que de géologie. Il s'agit de parler de liens. Liens entre géodiversité et biodiversité, architecture, histoire, agriculture, industrie, aménagement du territoire, paysages, risques, patrimoine, conservation, développement, tourisme, etc., et bâtir une communauté consciente de l'importance de ces liens.

Ainsi, dans le Geopark Transmanche, tout est géo ! Les géosites, les géopartenaires, les géoproduits, les géobalades, les géocartes, les géo-ambassadeurs, etc.

Justement, les géo-ambassadeurs parlons-en !

Animateurs, guides, personnels des offices de tourisme, les géo-ambassadeurs jouent un rôle essentiel dans le Geopark. Ils sont au contact direct du public. Depuis 2 ans déjà, le Conservatoire appuie le Geopark dans cette démarche. Plusieurs formations ont été dispensées : géologie générale, côtes calcaires, falaises jurassiques, géopoétique.



Les géo-ambassadeurs visitent les dunes d'Ecault © Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

En 2024, la venue d'une délégation du Kent en Caps et marais d'Opale a permis d'unifier durablement les géo-ambassadeurs français et anglais en un seul et même groupe. Une étape cruciale pour parler du Geopark dans son ensemble.

En 2025, on inverse : tout le monde dans le bus, à la découverte du Kent !

## Groupe mares : un nouvel outil et un label

### ■ Un nouvel outil pour recenser les mares en région

Le Groupe Mares propose un outil cartographique de recensement des mares régionales. La précédente version devenue obsolète, le Conservatoire a pu adapter un outil développé par le CEN Lorraine pour la région Grand-Est. Ainsi, le nouvel outil a été mise en ligne en septembre 2024.

Il s'adresse à tout type de public (particuliers, professionnels, collectivités...) et permet de recenser les mares de la région Hauts de France, de décrire leurs principales caractéristiques et de saisir les espèces de la faune et de la flore qui y vivent.



Outil numérique de recensement des mares

### ■ Un couple de bénévoles mis à l'honneur par le Label « Mares remarquables »

Le label « Mares remarquables » permet de promouvoir les mares à grande valeur écologique, paysagère ou historique en région. En 2024, l'opération « Label Mares remarquables » a distingué 7 mares et réseaux, témoignant de l'engagement en faveur de la biodiversité. Décerné par un Comité de sélection composé de partenaires, mobilisés par le Groupe Mares, les lauréats incluent divers profils : particuliers, exploitation agricole et établissement public. Le prix « Coup de Cœur » du jury a été attribué à une mare d'exception située à Étouvelles, dans l'Aisne. Cette mare forestière, âgée d'environ trente ans, appartient à un couple de bénévoles du Conservatoire (Michèle et Bruno) et incarne une intégration exemplaire de la biodiversité en milieu naturel. Un évènement a eu lieu le vendredi 25 octobre 2024, pour la remise officielle de leur prix.



Remise du prix coup de cœur du jury © N. DELATRE

## 5 années de relevés au communal de Sorrus (62)...

### ... pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion en faveur des mares sur les sites Natura 2000 .

En 2019, le Conservatoire a été retenu à un appel à manifestation d'intérêt de l'UMS PatriNat (unité d'appui et de recherche OFB-MNHN-CNRS-IRD) pour évaluer l'efficacité de mesures de création et d'entretien de mares en sites Natura 2000. Ce projet national concerne 40 sites répartis sur l'ensemble du territoire. Il s'est déroulé de 2020 à 2024 sur le site Natura 2000 des landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus-Saint Josse au sein de l'entité du communal de Sorrus qui accueille près d'une centaine de mares. Notre travail a consisté durant 5 années à récolter des données annuelles et diachroniques selon des protocoles définis par PatriNat sur les 2 mares gérées par curage et 4 mares témoins.

Ces données ont été envoyées annuellement à PatriNat qui en assure l'analyse à l'échelle nationale.



Sonde piézométrique sur une mare gérée © G. REY

Ce travail de collecte de données sur le terrain concernait à la fois des données hydrologiques et chimiques, grâce notamment à l'installation sur une des deux mares gérées d'une sonde piézométrique, et des données sur les odonates, les coléoptères aquatiques, la phytosociologie et l'atterrissement des mares. Ces 5 années ont été marquées par des conditions météorologiques très changeantes et contraignantes. Entre 2021 et 2023, une sécheresse importante a contraint quelques relevés, suivie d'une dernière année fortement humide. Les résultats de ce travail à l'échelle nationale seront publiés par l'UMS PatriNat prochainement.

## ■ Plus de 100 agriculteurs engagés en MAEC formés



Formation MAEC Pelouse le 28 juin 2024 © M. FRANQUIN

Dans le cadre du nouveau dispositif de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2023/2027, le Conservatoire a animé, ou coanimé aux côtés des Chambres d'agriculture, 12 formations « obligatoires » pour les agriculteurs engagés dans le dispositif depuis 2023 :

- 6 sessions « gérer et préserver les prairies humides » de la Haute et Moyenne vallée de l'Oise pour 46 agriculteurs
- 1 session « pâturage des pelouses calcicoles » dans la Somme pour 8 éleveurs
- 2 sessions « gérer et préserver les prairies humides » pour la Moyenne vallée de la Somme et la Vallée de la Bresle pour 20 agriculteurs
- 4 sessions dans le Laonnois/Soissonnais avec 38 participants

Ces formations ont permis des échanges intéressants sur de nombreux thèmes : liens entre pratique de fauche ou pâturage et biodiversité, recherche d'équilibre agroécologique, services rendus par la biodiversité aux éleveurs, conduite

du pâturage sur des végétations naturelles... Malgré le caractère obligatoire de ces formations, les agriculteurs participants ont majoritairement fait part de leur satisfaction, certains souhaitant même aller plus loin lors d'autres journées ou de diagnostic de leur exploitation.

## ■ Partenariat VNF – Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

C'est en 1999 que le Conservatoire d'espaces naturels et les Voies Navigables de France ont débuté un partenariat visant à préserver et valoriser les sites de gestion de sédiments. Sur ces terrains autrefois destinés à recevoir les boues de curage des canaux, les 2 partenaires ont la volonté, depuis 25 ans, de consacrer certains d'entre eux à préserver les richesses naturelles et maintenir les fonctionnalités écologiques de ces sites particuliers. Ainsi, la gestion menée vise, entre autres, à maintenir ou retrouver quelques espèces emblématiques comme la Rainette arboricole à Millam ou le Castor à Fresnes-sur-Escaut, mais aussi à la lutte contre les inondations ou le stockage de Carbone.

Le CEN et VNF ont aussi souhaité faire de ces sites particuliers des lieux de découverte avec des animations de sensibilisation du grand public et des scolaires, ou encore avec l'entretien des chemins de halage qui les longent ou les traversent. Ces espaces sont aussi le support de partenariats agricoles avec la restauration de pâturage ovin à Millam ou la production de foin dans la vallée de l'Escaut. Le comité de gestion animé par le CEN est un lieu d'échanges où notamment des acteurs comme les naturalistes locaux, les chasseurs ou encore les sections de Wateringues se coordonnent quant à la vie des sites. En 2024, une vidéo conçue par les 2 partenaires retrace ces 25 années d'actions communes pour la nature.



Mare à Millam © V. MERCIER

■ **Le Conservatoire d'espaces naturels renforce son réseau de mécènes**

Dans un contexte de stabilisation voire contraction des crédits publics, le Conservatoire d'espaces naturels a travaillé à mieux valoriser ses missions d'intérêt général auprès du monde de l'entreprise. Cela répond à une double problématique. D'une part, le fait qu'un Conservatoire d'espaces naturels est par essence une structure de concertation, de dialogue qui cherche à associer toutes les parties prenantes d'un territoire. Le monde de l'entreprise reste encore assez peu représenté dans ce 'tour de table' et c'est une marge de progrès pour notre association. D'autre part, le mécénat environnemental s'étoffe de plus en plus notamment grâce à la mise en place de politiques de Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE) permettant de mobiliser des moyens (financiers ou autres) pour nos projets.

Parmi les partenaires fidèles figurent Valéco qui a renouvelé son soutien en 2024 et avec qui une convention nationale est envisagée, la Banque Populaire du Nord qui renouvelle son soutien jusque 2030, STB Matériaux, Eqiom, la Fondation du Patrimoine, Idex, SNCF (via la vente d'affiches).

De nouveaux partenaires sont apparus : la MAIF (à travers le Fonds MAIF pour le vivant ou via MAIF Prévention) avec qui des projets sont en cours de réflexion pour que la protection de la Nature soit un élément fort de la prévention des risques naturels, ou IDEX qui s'engage pour soutenir l'Aire Terrestre Educative de Sissonne pour plusieurs années.

Le mécénat de compétences est aussi mobilisé. A ce titre, un salarié de STB Matériaux est mis à disposition 20 jours par an pour aider à la gestion du site de la sablière d'Hamel (59). Une nouvelle plaquette de présentation du Conservatoire va être réalisée grâce au mécénat de compétence de la Société Gutenberg qui assure également des prises de vue sur certains sites.



Matériel acheté grâce au soutien de VALECO © I. GUILBERT

Nouveauté également cette année avec le parcours Hauts-de-France de la Convention des Entreprises pour le Climat. Notre responsable scientifique, Cédric Vanappelghem, a été invité à venir présenter les grands enjeux de la préservation biodiversité régionale et à débattre avec les participants des actions dont ils pourraient se saisir. Les entrepreneurs ont non seulement répondu présents mais de nombreux contacts ont été établis pour faire aboutir des projets focalisés sur la conservation de la biodiversité. Une très bonne expérience !





Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est la seule structure de gestion d'espaces naturels organisée à cette échelle en région. Dans ce cadre, il porte ou initie des programmes de conservation de la nature (connaissance, protection, gestion ou valorisation) à cette échelle régionale voire interrégionale. Par ailleurs, cette action régionale est un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et de leur Fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens et des compétences pour une conservation de la nature plus efficace.

## Animation du programme LIFE



Visite des marais de Sacy par le GET © N. LEBOURSICOT

### ■ Des événements nationaux

L'année 2024 a été riche en événements pour le LIFE Anthropofens, après le Festival des tourbières en juin, le Conservatoire et ses partenaires en ont accueillis deux autres : les Journées du Groupe d'Etudes des Tourbières (GET) en septembre et les Rencontres InterLIFE francophones 2024 en octobre.

Le GET est une association qui a pour objectifs de promouvoir la connaissance sur les tourbières, de favoriser l'échange d'expériences, et de réfléchir sur les moyens de protection de ces écosystèmes. Elle regroupe des experts de toute la France et de tout type de structures (dont le réseau des CEN). En 2024, c'est dans les Hauts-de-France qu'ont eu lieu ces journées annuelles ; l'occasion de présenter les actions du LIFE, échanger sur des problématiques rencontrées lors de sa mise en œuvre et réaliser des visites de sites pour recueillir l'avis de ce groupe d'experts.

Les InterLIFE sont une rencontre annuelle des porteurs de projets

LIFE, principalement de France mais aussi des régions francophones des pays voisins, ainsi que des représentants des différentes structures qui les accompagnent (The European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency (CINEA), Elmen EEIG, Ministère en charge de l'écologie). Ce rendez-vous annuel est l'occasion de présenter les nouveaux projets validés par l'Union européenne, de faire des retours d'expérience sur différentes thématiques (services écosystémiques, gestion administratives et financières, etc.) et de présenter les actions du LIFE Anthropofens, en salle et sur site, et aussi autour d'un buffet des terroirs !



### ■ Les tourbières alcalines travaillent pour nous, sans jamais demander de pause-café !

Dans le cadre du projet LIFE Anthropofens, dédié à la restauration des tourbières alcalines, deux stages ont été réalisés afin d'analyser les services écologiques rendus par ces milieux remarquables : stockage du carbone, régulation de l'eau, préservation de la biodiversité... Tout a été scruté à la loupe !

Quels services rendent les différents types d'habitats de tourbières (boisements humides, roselières, tourbières basses...) ? Est-ce que la restauration des tourbières améliore ces services ? 44 experts ont évalué 17 services écosystémiques rendus par les habitats tourbeux des 13 sites Natura 2000 concernés par le LIFE, avant et après restauration.

Les résultats montrent que les tourbières restaurées révèlent leurs super-pouvoirs ! Les services de régulation (eau, climat, biodiversité) et culturels (lieu d'éducation, de bien-être) sont considérablement améliorés. Avant les travaux, les notes moyennes se situaient autour de 3/5, alors qu'après la restauration, elles dépassent systématiquement les 4/5 pour tous les habitats ! Les services d'approvisionnement (source de nourriture, de matériaux, d'eau) restent eux stables.

Bien qu'il soit difficile de chiffrer l'impact financier de ces services, une chose est sûre : leur valeur est colossale ! Ces résultats démontrent que restaurer les tourbières, c'est aussi investir pour notre avenir.



Les tourbières d'Eclusier-Vaux © F. HELIN



Les tourbières de l'Abbevillois, des lieux de visites et de bien-être © F. HELIN



## 24<sup>e</sup> congrès des Conservatoires d'espaces naturels NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Pour leur Congrès 2024 les Conservatoires sont allés 3 jours à Nancy du 4 au 7 novembre, en pleine Saint-Nicolas, mais pas tant pour l'aspect festif (quoique) que pour se concentrer sur la prise en compte du changement climatique à travers une multitude de prismes.

Le Conservatoire des Hauts-de-France est intervenu dans ou bien a animé 4 ateliers et rencontres métiers.

### ■ Comment intégrer le changement climatique dans nos documents de gestion ?

L'adaptation au changement climatique ne peut se contenter d'actions d'opportunités. Sa prise en compte par une gestion structurelle et transversale est nécessaire dans la mission de protection de la biodiversité. Dans ce contexte, cet atelier visait à faire connaître les méthodes d'intégration du changement climatique aux documents de gestion du réseau CEN.

Les échanges ont permis de mesurer qu'il faut prendre en compte le changement climatique à chaque étape de l'élaboration des plans de gestion, s'adapter c'est d'abord changer sa vision de la gestion. Le besoin de partage et de mutualisation est évidemment important au début de la réflexion dans le réseau, et le groupe de travail constitué sur le sujet en sera la cheville ouvrière.

### ■ Cycle de l'eau, zones humides et changement climatique

Les zones humides sont des écosystèmes particulièrement vulnérables face au changement climatique, et qui ont néanmoins

un rôle majeur à jouer : protection contre l'érosion du littoral, atténuation de l'intensité des crues, alimentation des cours d'eau pendant les sécheresses, stockage de carbone...

L'objectif principal de cet atelier était d'aborder comment la prise en compte du changement climatique peut amener les gestionnaires des zones humides à modifier leurs choix de gestion et de restauration. En termes de changement de priorités et de paradigme, le constat est fait collectivement que nous sommes plus attentif à la fonctionnalité des milieux, jusqu'à influencer sur les stratégies foncières avec un objectif de restauration de zone humide sans qu'il y ait forcément d'enjeu biodiversité.

### ■ Comment concilier développement des énergies renouvelables et conservation des espaces naturels ?

Avec le développement des sites de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien...) sur le territoire français, les CEN sont devenus des acteurs importants dans la maîtrise de l'impact potentiel de ces installations sur les espaces naturels.

L'atelier a permis d'aborder le contexte général actuel en France de la thématique « énergies renouvelables et biodiversité », puis des cas concrets de projets d'EnR en espaces naturels (dont 1 retour d'expérience sur l'éolien en Hauts-de-France), pour ouvrir le dialogue sur les outils disponibles ou à mettre en place pour appréhender la conciliation de ces enjeux entre porteurs de projets et gestionnaires d'espaces naturels.

### ■ Rencontres métiers scientifiques

Dans la droite ligne des de la thématique générale du congrès, les rencontres métiers scientifiques se sont penchées sur la prise en compte du changement climatique par le réseau, répondant à l'axe 5-4 de la stratégie fédérale de réseau, autour de 4 questions :

- Surveillance de la biodiversité et changement climatique : alimenter des veilles d'alerte et itinéraires de gestion
- Critères scientifiques de création des nouvelles aires protégées avec le changement climatique
- Indicateur d'état face au changement climatique : évaluer le plus objectivement la pertinence de nos actions et l'efficacité de nos mesures d'adaptation
- Travaux collaboratifs chercheurs/gestionnaires sur le sujet de l'adaptation au changement climatique

Les échanges ont permis de dresser le panorama des actions et réflexions en cours au sein du réseau sur ce sujet à la fois complexe et crucial. D'autres rencontres, sur d'autres sujets non développés ici, ont bien sûr eu lieu au cours de l'année !



Table ronde avec Pascale MERCIER (Directrice territoriale Vallées d'Oise de l'AESN), Patrick BERTRAND (Vice-Président du COPIL ARB, Directeur régional de l'OFB), Isabelle MATYKOWSKI (Directrice générale de l'AEAP), Julien LABIT (Directeur régional, DREAL Hauts-de-France), Jean-Michel TACCOEN (Président du COPIL ARB, Conseiller Régional et président de la Commission Environnement).

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France participe à l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) des Hauts-de-France en portant pour son compte des missions variées. En effet, en tant que partenaire associé le CEN assure l'animation et le suivi de différents projets régionaux : le Plan d'Action Territorial de la Stratégie Aires Protégées (PATSA, cf. page 41), le club ENVoC (gestionnaires d'Espaces Naturels à Vocation Conservatoire), le Groupe Mares et enfin la Stratégie Régionale sur les Espèces Exotiques Envahissantes (SREEE).

Dans ce cadre, notre équipe a participé à la journée « Rencontres Biodiversité Hauts-de-France » tenue par l'ARB le 24 septembre 2024.

Avec plus de 180 participants (représentants de collectivités locales, acteurs institutionnels et associatifs, journalistes...) l'évènement a mis en lumière les actions de l'ARB HDF, lors d'échanges institutionnels mais également avec la diffusion de sa plaquette et de ses 4 vidéos de présentation. Réunis en tables rondes, plusieurs témoignages de collectivités ont permis d'illustrer les démarches de passage à l'acte, en mettant l'accent sur les opportunités offertes mais également sur les difficultés

restantes à lever. La reconnaissance de certains « Territoires engagés pour la nature » a donné à voir les résultats d'autres démarches positives.

Enfin, la possibilité a aussi été offerte de découvrir les actions de l'ARB et de ses 13 partenaires associés, réunis dans un « village de la biodiversité » où le Conservatoire a tenu un stand. Ce « village » était divisé en 3 selon les différents pôles de l'ARB : Connaissance, Mobilisation et Appui aux acteurs ainsi que le pôle Education-Sensibilisation-Communication.



Stand du CEN Hauts-de-France. Christophe LEPINE (Président du CEN Hauts-de-France et de la Fédération des CEN), Méline TURPIN (Animatrice de la SREEE), Nathalie DELATRE (Animatrice Groupe Mares), Fanny BRICOUT (Animatrice PATSA et club ENVoC).



## Contribution du CEN à RNF

Dans l'action du Conservatoire auprès de RNF, 2024 a été entre autres marquée par :

### ■ Pour la Commission Patrimoine Géologique

- le renouvellement du partenariat « Carrières » et l'organisation d'un webinaire lors duquel le Conservatoire et STB matériaux ont présenté leurs actions ;
- la rédaction d'une note de positionnement stratégique sur les enjeux de la géodiversité et du patrimoine géologique dans le réseau et en France ;
- le suivi des discussions nationales sur la création de la Réserve des falaises jurassiques du Calvados ;
- la refonte de la base de données SOCLE ;
- l'intégration des enjeux de la géodiversité et du patrimoine géologique dans les motions portées par l'UICN France pour le Congrès mondial de la nature 2025 ;
- enfin, l'organisation en partenariat avec la Société géologique et minéralogique de Bretagne des 6<sup>èmes</sup> Journées nationales du Patrimoine géologique.

**Rendez-vous pris les 12-13-14 novembre 2025 !**



La commission patrimoine géologique de RNF

### ■ Commission Professionnalisation et police de l'environnement

2024 a été marqué par l'évolution du bureau de la commission à 6 membres au lieu de 4. Un choix stratégique pour supporter les nombreux sujets traités par la commission dont notre Garde-Technicien Coordinateur Police Matthieu Loquet assure la présidence. Cette année a également été marquée par la prise en main du logiciel de commissionnement qui permet une édition des cartes professionnelles plus rapide pour les nouveaux agents. Les membres de la commission ont pu participer à la révision de la feuille de route lors congrès à Seignosse. Elle a également participé par le biais d'une délégation d'agents et d'un partenariat avec Garde Nature de France au 10<sup>ème</sup> congrès mondial des Gardes qui s'est déroulé à Hyères. Il y a également eu une révision du guide police de réserve naturelle et la poursuite des formations des agents dans le gestion des individus violents. La commission poursuit son implication dans le déploiement des outils police tel que OSCEAN et PVe.



Arctophila-superbiens © C. SEIGNEZ

### ■ Commission Patrimoine biologique - Atelier Syrphes

En 2024, la mission confiée par l'UMS Patrinat à Réserves naturelles de France, sur la coordination d'un programme de connaissance sur les syrphes de France a commencé. Un comité d'experts a été constitué et réuni pour contribuer au développement des axes de travail de la convention :

- l'actualisation du référentiel taxonomique national des syrphes notamment pour proposer la liste des syrphes de France, bien identifier les synonymies ;
- constituer le protocole de validation des données de syrphes dans l'INPN notamment en bonne articulation avec la validation au niveau des SINP régionaux ;
- contribuer à la base de données des interactions des syrphes et des traits de vie notamment avec le travail colossal de la base de données Syrph the Net ;

Parallèlement, les avancées du protocole européen de suivi des pollinisateurs (EuPoms) ont été suivies de près.

Ce rapport met en avant quelques éléments significatifs des évolutions d'activité constatées au cours de l'exercice comptable 2024 et traduits dans les comptes financiers et de gestion.

Les comptes de cet exercice 2024 se soldent par un résultat excédentaire de 375 576,50 €.

## ■ Evènements de l'année

En 2024, la vente du terrain de Pont d'Ardres acquis en 2008 a été annulée par décision de justice du 26 juillet 2024. Par conséquent, la SAFER a remboursé le prix d'achat augmenté de 30 612,64 € d'intérêts qui ont impactés positivement le résultat.

A noter également, l'installation de l'équipe de l'Aisne dans des nouveaux locaux réhabilités et mis à disposition par le Conseil Départemental de l'Aisne.

## ■ Bilan

Les immobilisations corporelles augmentent de 1 177 090,43 €. L'augmentation provient essentiellement de l'acquisition de nouveaux terrains pour 1 558 098,59 € permis par le financement du Fonds verts et des Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie. Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif du bilan et font augmenter les autres fonds propres pour 1 208 779,14 €.

Le 26 juillet 2024, le terrain de Pont d'Ardres est sorti de l'actif immobilisé pour 249 461,89 €. Au passif du bilan, les autres fonds propres sont diminués de la subvention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie de 249 461,89 € ayant financé le terrain. En 2025, le Conservatoire se rapprochera de l'AEAP afin de pouvoir identifier la remobilisation de cette subvention. En attendant, la subvention a été positionnée dans le poste des autres dettes dans le bilan 2024.

En 2023, 7 terrains font l'objet d'une donation à la Fondation espaces naturels de France et engendrent un résultat déficitaire sur ces opérations de - 145 495,65 € car les terrains sortent de l'actif immobilisé mais les subventions d'investissement

enregistrées au passif dans les autres fonds propres ne sont pas à hauteur de la valeur des terrains. En 2024, un travail approfondi des subventions d'investissement enregistrées au passif du bilan a été mené, permettant de retrouver les subventions d'investissement ayant financé les terrains situés à Pierrepont-Missy les Pierrepont (02) engendrant un résultat excédentaire et impactant le résultat 2024 de + 116 623,49 €.

Le poste Créances à recevoir augmente de 4 978 098,78 € par rapport à 2023 et comprend le montant des engagements de subventions signés avec les partenaires financiers déduction faite des règlements perçus. Ce poste est à mettre au regard de l'augmentation des produits constatés d'avance au passif du bilan qui augmentent de 3 364 709,97 € et s'élèvent à 15 641 777,52 € dont 5 886 947,88 € provenant des subventions 2025-2026 relatif au projet LIFE Antropofens.

Les disponibilités financières diminuent légèrement de 70 086,58 € démontrant une situation de trésorerie stable depuis ces dernières années.

Actif	2023	2024	Variation 2024/2023	Passif	2023	2024	Variation 2024/2023
Immobilisations incorporelles	86 518,30	86 267,95	-250,35	Fonds associatif	1 376 482,34	1 466 482,34	90 000,00
Immobilisations corporelles	16 214 727,23	17 391 817,66	1 177 090,43	Report à nouveau			
Immobilisations financières	217 281,49	236 398,72	19 117,23	Résultat de l'exercice	254 192,21	375 576,50	121 384,29
Actif immobilisé	16 518 527,02	17 714 484,33	1 195 957,31	Autres fonds propres	13 857 622,97	15 066 402,11	1 208 779,14
				Fonds dédiés	83 568,44	95 311,43	11 742,99
				Fonds propres	15 571 865,96	17 003 772,38	1 431 906,42
Stocks				Provision pour risques et charges	164 764,09	147 999,76	-16 764,33
Créance à recevoir	15 310 675,62	20 288 774,40	4 978 098,78	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	3 348 889,10	4 208 983,19	860 094,09
Disponibilités financières	2 000 472,99	1 930 386,41	-70 086,58	Partenaires avances			
Charges constatées d'avance	36 249,23	50 634,89	14 385,66	Dettes fournisseurs	1 245 406,67	1 390 511,62	145 104,95
				Dettes fiscales et sociales	724 918,40	788 542,44	63 624,04
				Autres dettes	533 013,09	802 693,12	269 680,03
Actif circulant	17 347 397,84	22 269 795,70	4 922 397,86	Produits constatés d'avance	12 277 067,55	15 641 777,52	3 364 709,97
Total général	33 865 924,86	39 984 280,03	6 118 355,17	Dettes	18 129 294,81	22 832 507,89	4 703 213,08
				Total général	33 865 924,86	39 984 280,03	6 118 355,17

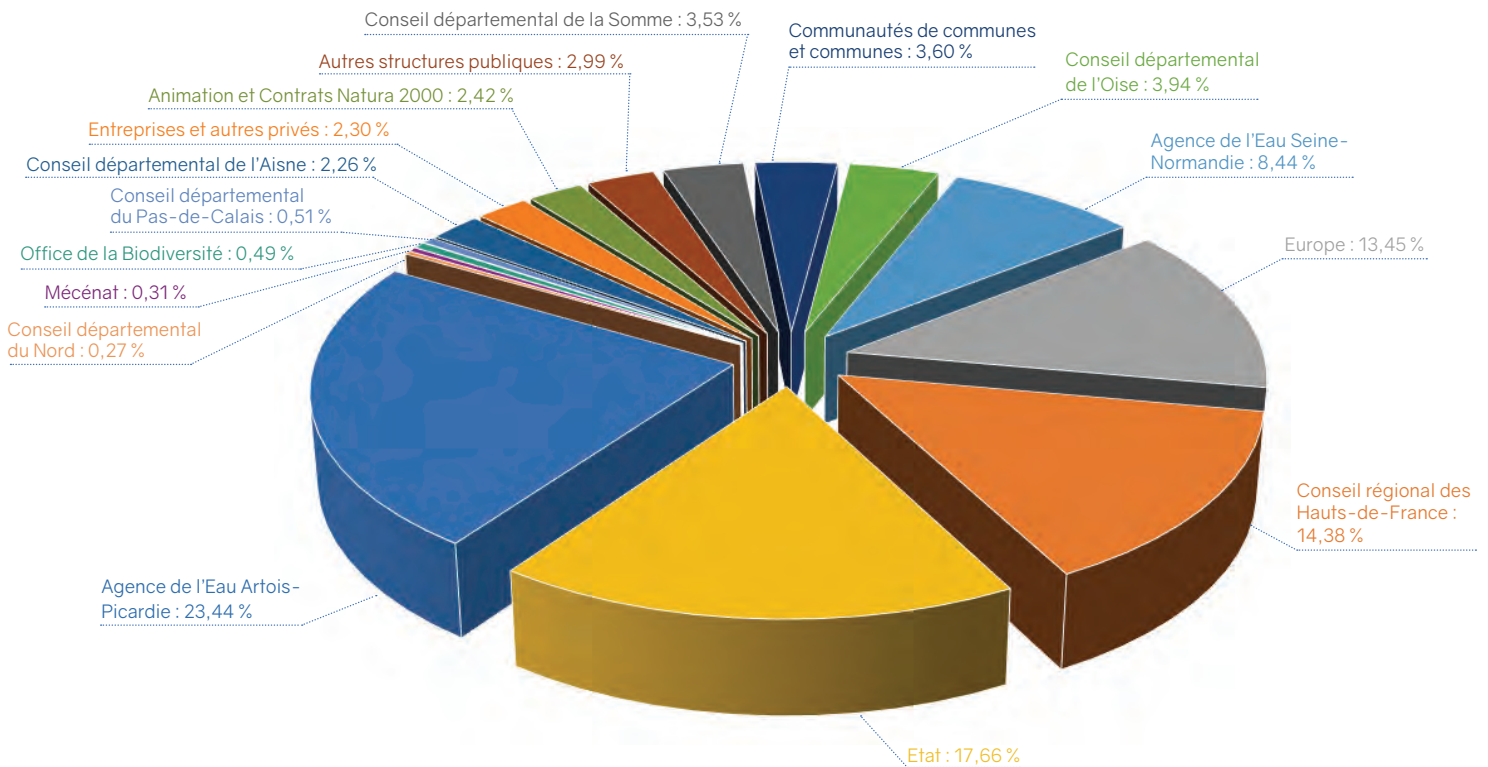
## ■ Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 11 467 742,98 € et sont en augmentation de 1 076 889,45 € par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique par la réalisation du programme LIFE plus importante par rapport à l'année 2023, et l'augmentation du partenariat Fonds verts.

Les principaux partenaires restent l'Agence de l'eau Artois-Picardie 23,44 % qui est stable, l'Etat 17,66% qui est en augmentation de 558 K€ sur la part Fonds verts, la Région Hauts-de-France 14,38 % qui est en augmentation provenant du financement de l'évènement Hauts-de-France nature, l'Europe 13,45% en augmentation de 243 K€ (programme LIFE et travaux financés FEDER/Fonds verts), les 5 Conseils Départementaux

10,51%, l'Agence de l'eau Seine-Normandie 8,44%, les communes et autres collectivités 3,60 %, les autres structures publiques 2,99%, les subventions relatives à l'animation et aux contrats Natura 2000 2,42%, et les partenariats privés 2,30%, l'Office Français de la Biodiversité 0,49% et le mécénat 0,31%.

A ces partenariats s'ajoutent d'autres produits liés à la réalisation de prestations d'animation ou de formation pour 50 285 € et à la reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges pour 393 843 €. Les cotisations sont en augmentation passant de 15 071 € en 2023 à 17 320 € en 2024. Les dons sont en revanche en diminution passant de 43 850 € en 2023 à 28 163 € en 2024.



Partenaires financiers 2024 : 11 467 742,98 €

## ■ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 1 207 570,70 € et s'établissent à 11 88 253,51 €.

L'augmentation provient essentiellement des achats de prestations qui augmentent de 580 638,80 €. 61% de cette augmentation est due à l'accroissement des activités réalisées par des prestataires externes sur le programme LIFE.

Notons que le poste charges de personnel augmente également de 678 318,97 € dû à l'augmentation de l'effectif salarié passant de 94,79 ETP en 2023 à 104,54 ETP en 2024. L'augmentation s'explique également par l'application des dispositions relatives

à notre Convention collective en lien avec l'inflation, le taux des cotisations sociales plus élevé qu'en 2023.

## ■ Bénévolat

La contribution des bénévoles est en augmentation et représente 8 988 heures (8 579 heures en 2023) dont 1 091 heures au titre du fonctionnement de la structure et 7 897 heures pour les activités de terrain soit 4,99 équivalents temps pleins. La valorisation du bénévolat qui est comptabilisée dans les comptes du Conservatoire représente 179 242 €.

## ■ Conclusion

Le résultat d'exploitation s'élève à 64 738,62 € sur lequel s'impute le résultat financier de - 41 852 € et le résultat exceptionnel retraité de 358 493,87 € pour former le résultat net comptable de 375 576,50 €.



Nombre de plans de gestion écologique en activité en 2024 : 269

Nombre de sites gérés disposant d'un document de gestion en activité : 348

Données faune et flore transmises en 2024 aux réseaux de la connaissance : + 68 193

Au 31/12/2024

Nombre de sites contractualisés : 570

- en Gestion directe : 489
- en Assistance à la gestion : 81

Superficie contractualisée : 19 555 ha

- en Gestion directe : 17 020 ha
- en Assistance à la gestion : 2 535 ha



Surface engagée auprès d'agriculteurs : 2 246 ha

- Superficie fauchée : 588 ha
- Superficie pâturée : 1 738 ha

Chantiers nature 2024 avec des volontaires et apprenants : 166 pour 2 321 participants

Sorties organisées en 2024 : 432 pour 7 725 participants


- dont 147 sorties scolaires pour 3 670 participants
- dont 29 sorties avec des groupes constitués pour 551 participants
- dont 254 sorties avec le grand public pour 3 429 participants



 Le Conservatoire est animateur **Natura 2000** sur 13 sites pour **12 227 ha** et assistant scientifique sur 24 sites pour **16 085 ha**

 Le Conservatoire gère **27 Réserves naturelles** (5 nationales, 22 régionales) pour **983 ha**

Au 31/12/2024

 **Salariés : 110** (soit 95,4 ETP)

**Adhérents : 2 095**  
**Conservateurs bénévoles : 124**  
**Administrateurs : 22**